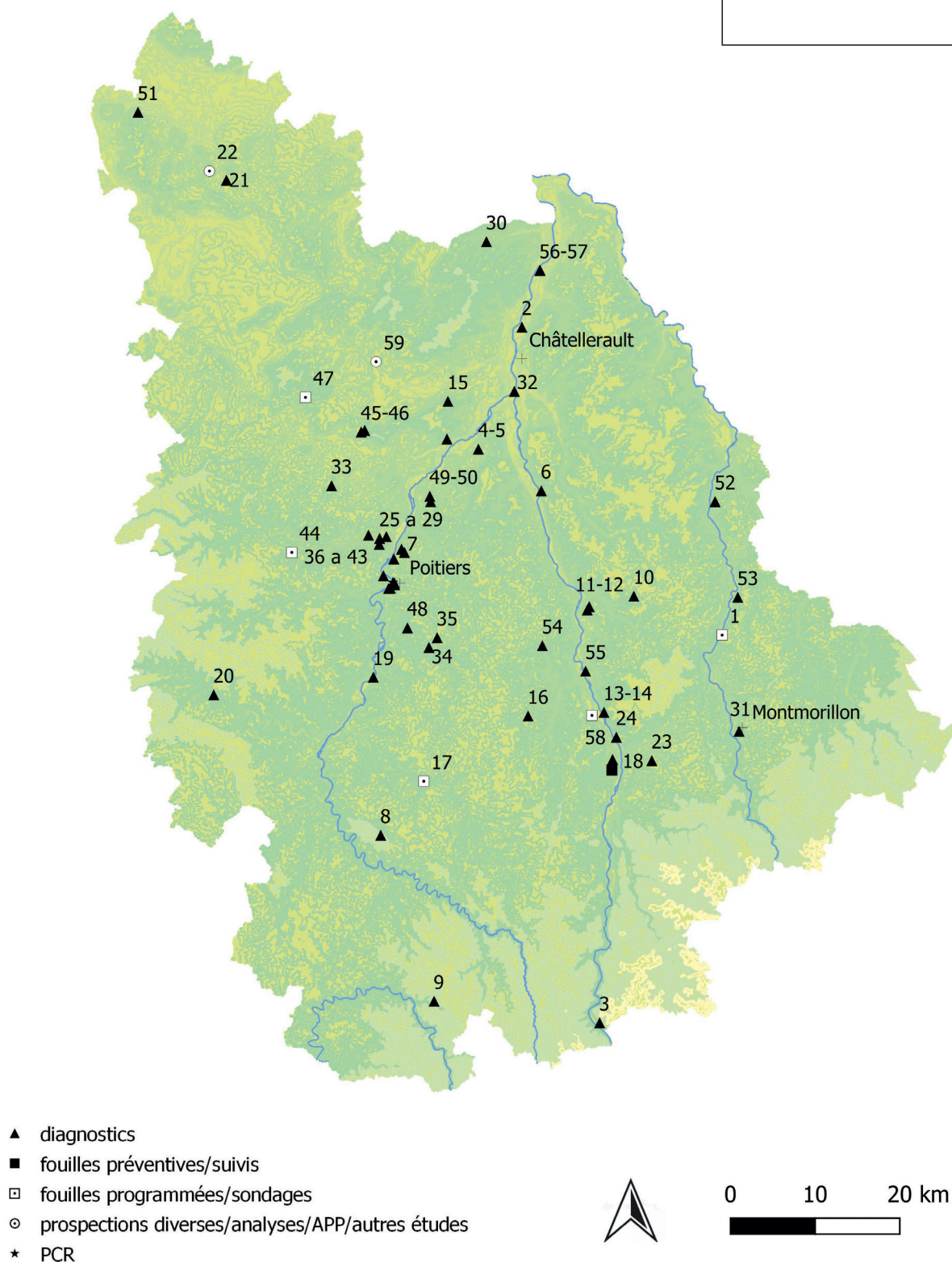


NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



N°						N°	P.
207306	ANTIGNY	Le Taillis des Coteaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	FPR	1	392
207784	ANTRAN	Chemin des Ressinières	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	2	392
207815	AVAILLES-LIMOZINE	Place de la mairie	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	3	393
207976	BEAUMONT-SAINT-CYR	28 rue du Golf	KEROUANTON Isabelle	INRAP	OPD	4	393
207747	BEAUMONT-SAINT-CYR	Rue de la Perrière	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	5	394
207852	BONNEUIL-MATOURS	18 rue du Petit Bornais	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	6	394
207933	BUXEROLLES	Chemin de la Grande Sablière	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	7	394
207927	CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE	Rue du Presbytère	BRUNIE David	INRAP	OPD	8	396
207817	CHARROUX	Place Saint-Pierre et route de Poitiers	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	9	396
207740	CHAUVIGNY	Lotissement d'Aillé	DAVY Baptiste	INRAP	OPD	10	397
207912	CHAUVIGNY	53 route de Lussac	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	11	397
207964	CHAUVIGNY	60 route de Lussac	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	12	398
207833	CIVAUX	25 rue de la nécropole	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	13	398
207822	CIVAUX	La Croche	LEMAÎTRE Séverine	UNIV	FPR	14	399
207942	COLOMBIERS	2 route des Vignes	MARTINS David	INRAP	OPD	15	400
207814	DIENNÉ	Le Pré d'André	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	16	401
207813	GENÇAY	Le vieux château, 15 rue de la Fontaine	ARMAND Clément	CNRS	FPR	17	401
207887	GOUEX	La Vergne 3	CONNET Nelly	INRAP	FP	18	402
207776	ITEUIL	Extension du cimetière	BRUNIE David	INRAP	OPD	19	403
207711	JAZENEUIL	Place du Prieuré	MARTINS David	INRAP	OPD	20	403
207888	LOUDUN	33 rue du faubourg Saint-Lazare	MARTINS David	INRAP	OPD	21	406
207654	LOUDUN	Pé de Jojo	BRUNIAUX Guillaume	CNRS	PRS	22	406
207731	LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	ZA Les Grands Routes	CONNET Nelly	INRAP	OPD	23	408
207944	MAZEROLLES	Loubressac, rue de la Robinerie	CONNET Nelly	INRAP	OPD	24	408
207911	MIGNÉ-AUXANCES	Moulin de Salvart	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	25	408
207926	MIGNÉ-AUXANCES	ZAC de la Péninguette, phase 1	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	26	409
207945	MIGNÉ-AUXANCES	ZAC de la Péninguette, phase 2	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	27	410
207932	MIGNÉ-AUXANCES	Allée de Sigon 2	BRUNIE David	INRAP	OPD	28	410
207941	MIGNÉ-AUXANCES	7 rue du Pont de Chardonchamp	LOEUIL Pascal	INRAP	OPD	29	411
207748	MONDION	Rue du Frêne	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	30	411
207688	MONTMORILLON	Rue Fontaine des Miracles, boulevard Gambetta, place Régine Desforges, place du Maréchal Leclerc, rue Léon Dardant	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	31	411
207795	NAINTRÉ	Rue de la Gare de Nerpuy	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	32	412
207749	NEUVILLE-DE-POITOU	2 boulevard Gambetta	BRUNIE David	INRAP	OPD	33	412
207726	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	Rue de la Croix de la Garde	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	34	413
207727	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	Le Clos des Noyers	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	35	413
207750	POITIERS	Rue de l'abbé de Lestang	MARTINS David	INRAP	OPD	36	413
207752	POITIERS	27 rue Arsène Orillard	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	37	414
207756	POITIERS	7 rue Scévole de Sainte-Marthe	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	38	414
207772	POITIERS	36 rue de Blossac	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	39	414
207913	POITIERS	110 rue du Porteau	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	40	415
207918	POITIERS	14 rue du 125 ^{ème} Régiment d'Infanterie	MARTINS David	INRAP	OPD	41	416
207928	POITIERS	La Folie	CONNET Nelly	INRAP	OPD	42	416
207291	POITIERS	Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IX ^e -XVI ^e s.)	PROUTEAU Nicolas	UNIV	PCR	43	417
207519	QUINCAY	Le Chiron Rapé, La Grande Roche de la Plématrie	SORESSI Marie	UNIV	FPR	44	417
207931	SAINT-BENOIT	Le Miosson, secteur 2	MORIN Vanessa	INRAP	OPD	48	417
207839	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX	2 rue Émile Roux	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	49	417
207873	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX	10 route de Poitiers	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	50	418
207984	SAINT-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS	Route de Berrie	POISBLAUD Benoît	INRAP	OPD	51	418
207846	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Les Tours Mirandes et les Épinettes	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	45	418
207847	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Les Tours Mirandes	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	46	419
207513	SAINT-MARTIN-LA-PALLU	Varennes, La Tourette de Luché	VIVIER Daniel	BEN	FPR	47	420
207811	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Mazaire	CONNET Nelly	INRAP	OPD	52	422
207816	SAINT-SAVIN	4 rue des Tanneries	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	53	422
207783	TERCÉ	La Popelière	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	54	423
207782	VALDIVIENNE	Rue Lavalette	VACHER Catherine	INRAP	OPD	55	423
207823	VAUX-SUR-VIENNE	Rue du Port	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	56	423
207824	VAUX-SUR-VIENNE	Rue du Port	PELMOINE Thomas	INRAP	OPD	57	423

Paléolithique supérieur

**ANTIGNY
Le Taillis des Coteaux**

La grotte du Taillis des Coteaux est fouillée depuis l'année 2000. Les campagnes de recherches successives ont permis d'explorer une impressionnante séquence de presque 5 mètres d'épaisseur et couvrant la quasi-totalité du Paléolithique supérieur, depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen. Jusqu'à lors, les recherches se sont concentrées sur la documentation de la séquence post-DMG et ont plus particulièrement abouti à une proposition de structuration chrono-culturelle du Magdalénien (Primault et *al.*, 2021 et 2023).

Dans le cadre de la campagne 2020-2022, les efforts se portent désormais sur la documentation de la séquence pré-DMG et plus particulièrement sur le Gravettien conservé dans la salle d'entrée de la grotte (ensemble EG-VI). Cependant, avec l'annulation de la campagne 2020 (et son remplacement par un chantier des collections magdaléniennes), ce programme n'a finalement débuté sur le terrain qu'en 2021.

Une campagne de cinq semaines s'est donc déroulée en 2022 avec l'aide d'une vingtaine de fouilleurs bénévoles. Une importante phase de travaux préparatoires a cependant été mise en oeuvre avant la fouille proprement dite des nappes de vestiges (*cf.* fig.). Ce travail a principalement consisté en la désobstruction des sables fluviatiles endokarstiques (EG-IV) recouvrant le sommet de la séquence gravettienne (EG-VI). Ce sont environ 5 m³ de sédiments stériles qui ont dû être évacués sur environ 20 m². Au final, ce secteur du chantier est



ANTIGNY, Taillis des Coteaux, désobstruction des sables fluviatiles dans l'entrée de la grotte du Taillis des Coteaux (été 2022).

désormais disponible pour la fouille et, en 2022, 6 à 8 m² du sommet de la séquence gravettienne interne (EG-VIA et VIB) ont pu être fouillés.

En parallèle, dans le versant extérieur de la grotte, la fouille de la nappe de vestiges AG-IIIi (Magdalénien inférieur) a été terminée jusqu'au sommet de l'ensemble AG-IV, nappe archéologiquement stérile qui repose sur la séquence badegoulienne (AG-V). Ainsi la fouille du sommet de cette dernière séquence a pu être entamée sur 3 m² (AG-Va).

Primault Jérôme

**ANTRAN
Chemin des Ressinières**

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique

(Maitay dir., 2022). L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit la Ressinière, le long de la rive

gauche de la Vienne (cf. fig.). La prescription de diagnostic concerne l'intégralité des parcelles AC 159 et 161, et porte sur une superficie totale de 800 m². L'opération de terrain s'est déroulée les 17 et 18 mars 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité d'occupations mésolithiques et néolithiques, mais aussi d'enclos protohistoriques récemment mis en évidence lors d'opérations d'archéologie préventive. Une fosse ayant livré du mobilier céramique du Néolithique moyen II, dont les restes d'une coupe à socle de tradition chasséenne (travaux J. Rousseau, Inrap), a notamment été mise au jour à environ 200 m au sud-ouest du projet d'aménagement.

L'intervention archéologique menée dans le cadre de ce projet n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges archéologiques en relation avec les occupations anciennes localisées aux environs. Les deux sondages réalisés représentent une superficie cumulée de 115 m², soit environ 14,37 % de la superficie totale de l'emprise. Ils n'ont permis de mettre au jour que les vestiges arasés d'une structure rectiligne aménagée dans



ANTRAN, chemin des Ressinières, vue zénithale de la parcelle et du diagnostic (cliché drone : R. Bernard).

la terrasse alluviale de la Vienne et recouverte par 0,6 m de sédiments sablo-limoneux. Ce fossé, qui possède une orientation sud-ouest/nord-est, ne correspond ni à la trame cadastrale ancienne ni à l'actuelle. Si une attribution chronologique ancienne peut être envisagée, l'absence de mobilier associé ne permet pas d'aller plus loin dans sa datation.

Maitay Christophe

AVAILLES-LIMOUCINE

Place de la mairie

L'emprise du diagnostic se situe dans le centre bourg d'Availles-Limouzine, qui s'est développé en rive gauche de la Vienne, le long d'un axe nord/sud et sur un point de franchissement de la rivière. La ville médiévale a été dotée d'une enceinte dont il subsiste deux portes ainsi que les vestiges d'un château. Historiquement, la ville est rattachée au Comté de la Marche.

Le bourg n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune intervention archéologique. Le diagnostic se situe en

rive droite d'un ruisseau qui rejoint la Vienne. Sur le cadastre napoléonien (1825), une maison à pan de bois contre laquelle l'ancienne halle était adossée occupe cet emplacement, devenu aujourd'hui la place de la mairie.

L'opération a livré un sol médiéval indéterminé et deux petites fosses creusées dans le terrain naturel, localisées sous 1 m de remblais. Le TN a été atteint à 1 m.

Bâty Pierre

BEAUMONT-SAINT-CYR

28 rue du Golf

Placé dans un secteur archéologiquement sensible, le diagnostic fait suite au dépôt d'un permis de construire pour construction d'une maison individuelle.

L'emprise des parcelles concernées est de 2 959 m², mais une partie, boisée, n'est pas constructible et non soumise au projet d'aménagement. Elle n'a donc pas

fait l'objet d'évaluation archéologique. Trois tranchées (soit 202 m²) ont été implantées dans la zone non boisée (d'environ 2 200 m²). Un peu plus de 9 % de l'emprise accessible ont été sondés.

La présence, supputée, d'une voie antique, au nord du projet, en bordure de la route actuelle, n'a pu être

confirmée par le diagnostic, qui n'a livré aucun vestige archéologique, ni structure, ni mobilier. Seuls de très nombreuses balles de golf (non conservées) et plusieurs éléments en plastique témoignent de l'activité contemporaine sur ce terrain, au moins depuis les années

2000 (activité du golf situé de l'autre côté de la route, et constructions des maisons et piscines limitrophes au terrain).

Kerouanton Isabelle

BEAUMONT-SAINT-CYR

Rue de la Perrière

À 18 km au nord-est de Poitiers, la commune de Beaumont-Saint-Cyr présente un fort potentiel archéologique. Ce diagnostic a été prescrit dans un secteur archéologiquement sensible sur un éperon calcaire dominant le Clain. La roche y a été extraite et le sous-sol présente divers habitats troglodytes. Ce diagnostic de sept tranchées continues a couvert 6,97 %

de l'emprise d'une surface de 9 984 m². Sa couverture de terre végétale de très faible épaisseur subit une forte érosion naturelle. Elle repose sur des argiles bariolées (ocre jaune à blanche en passant par des nuances de vert). Aucun indice anthropique n'a été identifié.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Époque contemporaine

BONNEUIL-MATOURS

18 rue du Petit Bornais

Le projet de construction d'une maison individuelle a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce dernier se développe au sud-ouest du bourg actuel dans un secteur résidentiel en plein développement. Localisés en rive gauche de la Vienne, les terrains s'étendent sur une terrasse alluviale. Les cinq sondages réalisés ont permis d'explorer une surface de 132,06 m² correspondant à un taux d'ouverture de 13,8 %.

L'intervention n'a révélé aucun vestige archéologique, hormis une construction récente en pierres sèches. Elle a néanmoins permis d'explorer une zone située

à 200 m de distance d'un *fanum* antique, repéré par photographie aérienne. Ces résultats complètent les données établies lors des précédents diagnostics, effectués sur les parcelles méridionales (Maguer, 2003 et Maitay, 2010). À l'exception d'un aqueduc antique, ces différentes interventions n'avaient témoigné d'aucun vestige. L'occupation antique en lien avec ce lieu de culte reste donc à localiser. Pour l'Antiquité, les seuls éléments notables (édifices et hypocauste), connus à ce jour, se situent à plus d'1,5 km au sud, au lieu-dit la Guillonnière.

Leconte Sonia

Néolithique ancien et moyen,
Période récente

BUXEROLLES

Chemin de la Grande Sablière

Haut Moyen Âge,

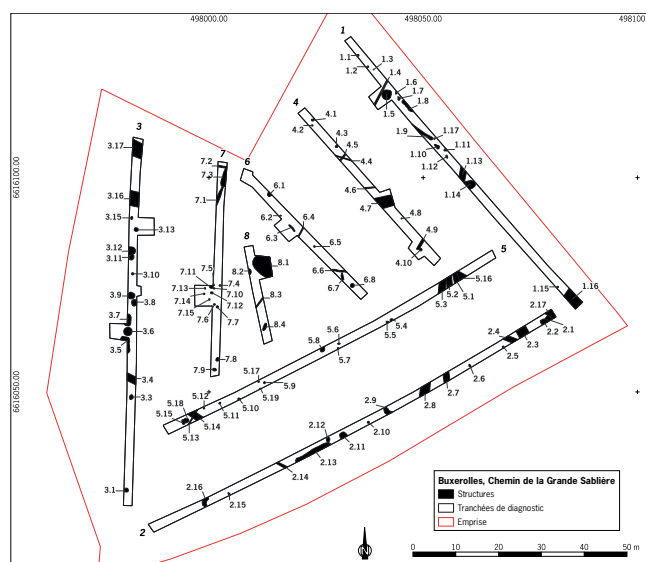
Le projet de construction d'un lotissement résidentiel a déclenché la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'emprise des travaux est localisée au Chemin de la Grande Sablière. Le terrain est une ancienne parcelle agricole, recouvert de buissons denses et de petits arbres. Il est quasiment plat, en position d'éperon, le terrain surplombant le Clain à l'ouest et une vallée

sèche au nord. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité des parcelles AS39 et 108 (10 405 m²). L'opération de terrain s'est déroulée du 19 au 26 septembre 2022 avec pour objectif de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet. Celle-ci est sensible archéologiquement, du fait de la fouille dirigée par Marie-Luce Merleau en 2013

(Merleau et *al.* 2017) immédiatement à l'est, mettant au jour des vestiges datés du Néolithique ancien jusqu'à la période médiévale.

Les huit sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de découvrir 107 structures archéologiques et anomalies. Il s'agit de fosses, trous de poteaux, sablières, foyers, fossés et tranchées de palissade. Ces structures s'ouvrent entre 10 et 60 cm de profondeur, les moins profondes se trouvant au centre de l'emprise, les plus profondes en limite ouest. La plupart des structures s'ouvrent directement dans la terrasse alluviale, mais certaines, surtout à l'ouest, semblent protégées par un niveau possiblement Néolithique et par un niveau potentiellement carolingien. Les structures sont en partie perturbées par les labours mécanisés. Elles se répartissent sur l'ensemble de l'emprise sondée, toutes les tranchées étant positives.

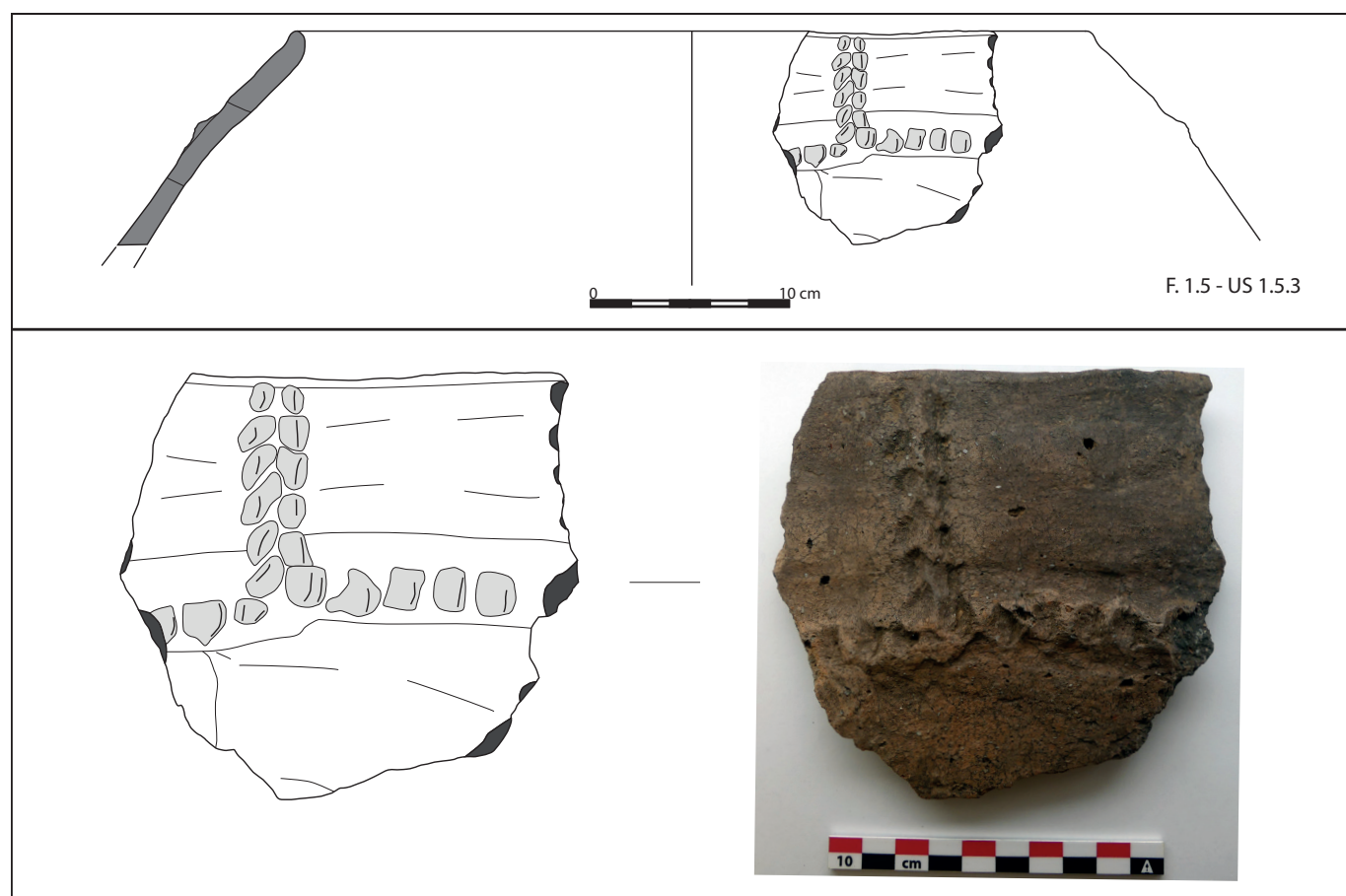
Ces parcelles nous livrent un site Néolithique ancien à l'extrémité nord-est, marqué par une tranchée de palissade et une fosse recelant de la céramique, du mobilier lithique et des restes fauniques. S'y succède un site Néolithique moyen sur la partie nord, avec un fossé interrompu doublé à l'intérieur par une palissade. Ce fossé est possiblement doublé par un autre fossé à l'ouest. Au sud de ces fossés, d'autres vestiges du Néolithique et/ou de l'âge du Bronze existent, dont un ou deux bâtiments naviformes. Ces occupations, notamment



BUXEROLLES, chemin de la Grande Sablière, fig. 1 : Plan des vestiges découverts lors du diagnostic (levé topographique R. Bernard ; SIG et DAO T. Pelmoine)

pour le Néolithique ancien, sont extrêmement rares en Poitou-Charentes.

À ces occupations de la Préhistoire récente succèdent des occupations médiévales et modernes, qui sont notamment visibles dans divers réseaux fossoyés. Ce site se caractérise notamment par une occupation carolingienne, définie par son mobilier céramique



BUXEROLLES, chemin de la Grande Sablière, fig. 2 : Dessin et photographie d'un vase Néolithique ancien (cliché, dessin et DAO T. Pelmoine)

particulier. Un grand nombre de structures ne sont pas datées, car seules certaines d'entre-elles possédaient du matériel archéologique en surface. Sur ce diagnostic, aucune sépulture néolithique ou carolingienne n'a été découverte, ce qui marque une différence par rapport à la fouille de 2013.

Pelmoine Thomas et Ard Vincent

- Merleau et al. 2017
- Merleau M.-L., Arthuis R., Baudry-Daudry A., Farago-Szekeres B., Georges P., Marchand G., Poirier P., Poissonnier B., Rouquet J., Véquaud B., Wattez J. : *Buxerolles (Vienne), l'occupation de la pointe d'un éperon en rive droite du Clain durant le Néolithique et le Moyen Âge*, rapport final d'opération. Inrap. GSO, Poitiers, 2017. 2 vol.

Second Âge du Fer

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

Rue du Presbytère

La demande anticipée de diagnostic présentée par la mairie de Champagné-Saint-Hilaire pour le projet de lotissement rue du Presbytère à Champagné, est à l'origine du diagnostic.

En périphérie du village, l'emprise de l'opération est formée des parcelles AB 240 et OI 296. L'opération, qui s'est déroulée du 26 au 30 septembre 2022, a permis la réalisation de sept tranchées uniformément réparties sur les 7 350 m² du terrain d'assiette représentant un pourcentage d'ouverture de 10,2 %.

Au sommet de la colline qui matérialise le horst de Champagné-Saint-Hilaire, à une altitude voisine de 175 m NGF, les terrains argileux du projet sont situés dans un environnement archéologique favorable, à quelques dizaines de mètres seulement de l'église paroissiale Saint-Gervais et Saint-Protais, aux alentours de laquelle on a par le passé mis au jour des sarcophages ainsi que plus récemment les vestiges d'une occupation peut-être antique.

Au terme de l'opération, 22 structures archéologiques et anomalies sont enregistrées et décrites, composées pour l'essentiel de structures excavées et de quelques

rares murs. De datation indéterminée ou récente, la plupart correspondent à des limites parcellaires et/ou des structures agraires.

Un fossé, de direction nord-ouest/sud-est se distingue des autres structures par l'importante quantité de mobilier qu'il a livré. Composé en majorité d'amphores vinaires italiques républicaines mais aussi de céramiques régionales et de céramique campanienne le comblement du fossé date l'occupation du second âge du Fer, et plus précisément de La Tène D1b.

Le volume singulièrement conséquent de restes d'amphores au regard du faible volume fouillé - un seul sondage dans le fossé a livré 467 NR pour un poids de 48 kg - reste sans équivalent en comparaison des enclos d'établissements ruraux connus dans la région. S'il ne résulte pas d'un dépôt massif et ponctuel qui aurait été entièrement découvert au hasard de l'implantation de ce sondage, ce volume, plus fréquemment rencontré en contexte urbain ou cultuel, soulève la question de la nature et/ou de la fonction du site.

Brunie David

Moyen Âge

CHARROUX

Place Saint-Pierre et route de Poitiers

La création de points d'apport collectif pour les ordures ménagères et l'installation de colonnes enterrées a motivé une prescription de diagnostics sur deux sites dans la ville de Charroux. Les 2 sites diagnostiqués (place et Saint-Pierre et route de Poitiers) sont présentés dans un même rapport. La place Saint-Pierre se situe au cœur de la ville médiévale et borde le chevet de l'église abbatiale Saint-Sauveur, dont ne subsiste aujourd'hui que la tour octogonale. L'emprise du diagnostic se situe près du Merdançon, affluent de la Charente,

dont le cours est canalisé. Le site d'enfouissement du 86 route de Poitiers est localisé sur un important axe routier, à proximité de l'enceinte médiévale (porte de Bourgneuf) et de l'aumônerie Saint-Jean et Saint-Blaise. Le diagnostic Place Saint-Pierre a livré des niveaux de remblais modernes. Celui de la route de Poitiers a permis la découverte de sépultures en limite d'un cimetière, associé à l'aumônerie Saint-Jean et Saint-Blaise.

Bâty Pierre

CHAUVIGNY Lotissement d'Aillé

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, sur une surface initiale de 6 695 m², mais dont un arrêté modificatif porte la surface à environ 3 508 m² en raison d'une modification des parcelles cadastrales. Situé sur la commune de Chauvigny, le hameau de l'Espinasse prend pied sur un bord de plateau et sur l'amorce d'un petit vallon (cf. fig.). Le substrat est une formation Tertiaire, constituée de marnes et de calcaires lacustres « sannoisiens » (g1a).

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 14 au 15 février 2022, avait pour objectif de situer spatialement, d'évaluer et de quantifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'assiette du projet. Ce dernier est localisé dans un secteur archéologique sensible, à proximité d'un atelier de potier du début du XVI^e siècle sur le lieu-dit de l'Espinasse, dans l'environnement duquel plusieurs sites gallo-romains sont recensés sur la carte archéologique.

Première intervention archéologique sur le lieu-dit de l'Espinasse, le diagnostic ne révèle presque aucune structure archéologique.

Les cinq tranchées réalisées, cumulant une superficie de 368 m², soit 9,5 % de l'emprise prescrite furent essentiellement négatives. Quatre entités archéologiques ont été mises au jour et enregistrées. Ce sont uniquement des structures en creux, dont deux anomalies probablement bioturbées, une fosse « à cailloux » contemporaine et une fosse de sépulture animale.

La datation globale du site, au regard du faible matériel archéologique découvert, semble être attribuable essentiellement à la période Moderne.



CHAUVIGNY, lotissement d'Aillé, localisation du diagnostic et de la chapelle d'Aillé sur la carte de l'état-major (1820-1866) (Carte de l'état-major (1820-1866) © géoportail ; DAO : B. Davy)

Le faible apport structural sur l'emprise permet de localiser l'atelier de potier du XVI^e siècle plutôt au nord-ouest ou au nord-est de l'assiette de l'opération.

Trois logs ont été réalisés ; ils révèlent deux colluvionnements, faiblement anthropisés et épousant le pendage de l'amorce de vallon à flanc de plateau.

Davy Baptiste

CHAUVIGNY 53 route de Lussac

Le projet de construction d'une maison d'habitation au sud de la commune a donné lieu à un diagnostic archéologique qui a été réalisé au début du mois d'août 2022.

Chauvigny, commune située à 25 km de Poitiers est surtout connue pour son complexe castral installé au début du XI^e siècle, le *castellum Calviniacum*, propriété d'une famille d'origine carolingienne, les Isembert. Toutefois, une agglomération gallo-romaine établie au

contact du franchissement de la rivière sur la voie antique Poitiers (*Limonum*)-Bourges (*Avaricum*) constitue un plus ancien pôle de peuplement.

Des fouilles réalisées de 1971 à 1984 ont permis de documenter cette agglomération qui s'étendait de part et d'autre de la Vienne sur près de 10 ha (Richard, 1995, p. 17-55 ; Bertrand, 2012, p. 31-36) en mettant au jour des structures d'habitations et artisanales. De celles-ci, émerge le développement d'une vaste paroisse,

Saint-Pierre-les-Églises, dont la fondation centrée sur une *curtis* était réputée comme très précoce (Bourgeois, 2012, p. 47). Une fresque carolingienne (VIII^e-IX^e siècles) en fait un exemple rare en Europe occidentale.

La parcelle diagnostiquée est située dans ce secteur

sensible. Sur une superficie de 2 006 m², trois tranchées ont été ouvertes sans livrer le moindre indice de vestiges archéologiques.

Sanglar Valérie

Antiquité,

Époque moderne

CHAUVIGNY 60 route de Lussac

Le projet de construction d'un lotissement a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par les nombreuses entités recensées sur toute la commune, ainsi que par le secteur particulièrement sensible du point de vue archéologique. Il s'inscrit, en effet, au cœur de l'agglomération antique se développant aux abords de la voie romaine *Lemonum* (Poitiers) *Avaricum* (Bourges) franchissant la Vienne à gué.

L'église carolingienne de Saint-Pierre-les-Églises a été implantée sur la berge orientale de ce dernier, au sein d'un cimetière mérovingien. L'intervention réalisée n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges

archéologiques, à l'exception de deux trous de poteaux. Ces structures n'ont pu être datées en l'absence de mobilier.

Le projet se développe en rive droite de la vallée de la Vienne, sur un versant pentu, d'une déclivité de l'ordre de 10 %, surplombant Saint-Pierre-les-Églises. En contrebas de l'emprise et du versant plusieurs bâtiments antiques correspondant à des habitations et ateliers ont été fouillés entre 1971 et 1984.

Du fait de la proximité de ces vestiges, il est possible d'envisager que les deux structures découvertes soient en relation avec cette occupation.

Leconte Sonia

CIVAUX 25 rue de la Nécropole

Faisant suite à une demande de permis de construire sur la parcelle AA 41, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison notamment de l'étroite proximité du projet situé à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de la nécropole mérovingienne, et à moins de 25 m d'indices d'occupation antiques et du haut Moyen Âge (four de potier et fondations de bâtiment). Plus généralement le contexte archéologique fort riche de Civaux ne pouvait être ignoré.

L'emprise prescrite, à la marge septentrionale du bourg, couvre 1 247 m² et concerne la totalité de la parcelle. Cependant une maison d'habitation d'après-guerre en cours de rénovation et ses dépendances, soit 549 m² en tout, n'ont pu être diagnostiquées. Le terrain repose sur les alluvions anciennes de la Vienne à 73 m NGF d'altitude en moyenne. Ces alluvions sont coiffées par une vingtaine de centimètres de colluvions limoneuses fines sableuses, brun-rouge, avec des galets décimétriques de roche cristalline roulés, du silex noir ou quelques galets de quartz plus petits. Cette formation, d'après sa composition, paraît correspondre aux alluvions anciennes de la haute terrasse de la Vienne

remobilisées par les dynamiques colluviales. Cette phase illustre une instabilité du paysage en amont (défrichage et/ou dépression climatique) et pourrait coïncider à certaines étapes du Néolithique ou de l'âge du Bronze (Bronze moyen notamment).

Puis des colluvions limono-sableuses gris clair, homogènes et assez compactes, avec quelques gravillons épars de roches siliceuses s'accumulent sur moins de 20 cm. Elles résument à elles seules les époques historiques et témoignent du manque de conservation des niveaux. Enfin la terre végétale plus brune chapeaute le tout sur 15 cm d'épaisseur. Par ailleurs, l'état d'érosion dans les champs environnant laisse présager d'un mauvais état de conservation s'il devait y subsister quelques vestiges pour les périodes historiques.

Trois tranchées ont été ouvertes sur plus de 1,50 m de profondeur, sondant le terrain à 7 % de l'emprise prescrite et 16 % de l'emprise réellement accessible.

En dépit de ce riche contexte, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération. Pour l'Holocène, la séquence sédimentaire

est fortement résumée. Pour le Pléistocène, les alluvions paraissent assez dynamiques, avec quelques phases de stabilisation discrètes ou d'intermittence saisonnière avec des dépôts plus lents.

L'absence de résultat permet de marquer les limites des occupations. La route le long de laquelle s'appuie l'enclos à l'ouest de celle-ci paraît être un axe ancien et - jusqu'à preuve tangible du contraire, bien évidemment - il

paraîtrait surprenant que l'espace funéraire l'ignore dans son développement. S'il devait y avoir des sépultures de l'autre côté de la route, le présent diagnostic ne permet pas de l'attester.

Cette opération aura juste été l'occasion de refaire un état des lieux rapide des connaissances sur le contexte archéologique de Civaux.

Moutarde Bénédicte

Antiquité

CIVAUX La Croche

Le site de La Croche est localisé à un peu moins d'1 km à l'ouest du centre bourg actuel de Civaux, en rive gauche de la Vienne. Il s'agit d'une *villa* romaine repérée dans un premier temps grâce aux prospections au sol menées par M. Lepage préalablement aux travaux de construction de la centrale nucléaire et de ses accès au début des années 1980 (Lepage 1981). La densité des vestiges reconnus a conduit à la réalisation d'une fouille en 1980 et 1981 sous la direction de M. Lepage, puis d'un sondage en 1984 sous la responsabilité de D. Simon, dans ce qui a été identifié, à l'époque, comme une partie à vocation artisanale d'une vaste *villa* romaine dont la superficie avait été estimée à 7 500 m².

La fouille avait notamment mis au jour une série de murs arasés dessinant une quinzaine d'espaces

construits, dont certains accueillaient peut-être un pressoir. Ils étaient associés à une série de trois bassins maçonnés, équipés de cuvette de vidange et dont les parois internes étaient recouvertes d'un enduit étanche. Une cave particulièrement bien conservée au nord de la zone fouillée faisait également partie des découvertes.

La nature de ces vestiges et la découverte sur le site d'éléments sculptés appartenant à une statuette représentant Bacchus et d'outils potentiellement en lien avec la viticulture a permis de proposer l'existence d'une production viti-vinicole *in situ*.

La campagne de fouille réalisée en juillet 2022 a été l'occasion de reprendre l'exploration du site dans le cadre d'un chantier-école de l'université de Poitiers (Lemaître, Bertrand, Carrive (dir.) 2022). Les



CIVAUX, villa romaine de La Croche : orthophotographie par drone du secteur fouillé en 2022. © R. Bernard, Inrap

prospections géophysiques réalisées par V. Mathé (UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle) et la fouille ont permis de conforter l'idée que cette *villa*, établie sur la terrasse moyenne de la rivière et bien que déjà partiellement fouillée, conservait des potentialités d'investigation intéressantes, en termes de composition planimétrique, d'identification des activités de production agricole et de chronologie. Très peu d'établissements ruraux ont fait l'objet de fouille dans le secteur oriental du territoire picton, en particulier dans la vallée de la Vienne.

Dans l'état actuel des connaissances, cet établissement rural apparaît composé autour d'une cour comprenant des ailes construites à l'ouest et au sud. Elle est fermée au nord et à l'est par un mur, percé d'une porte dotée d'un porche sur le côté oriental. L'aile sud semble dévolue à des activités de production en lien avec les bassins et les traces de pressoir observés au début des années 1980. La fonction de l'aile ouest reste pour le moment à définir.

L'exploration menée en 2022 a conduit à la découverte, dans l'aile sud, de deux espaces de plan rectangulaire de superficie différente qui bordent la cour sur son côté sud (P51, P52 et P53) (cf. fig.). À l'intérieur des bâtiments, deux sondages exploratoires ont mis au jour plusieurs aménagements qu'une campagne ultérieure permettra de caractériser pleinement. L'étude des maçonneries dans l'aile sud a aussi montré l'existence d'états successifs mettant en lumière une histoire des constructions plus complexe que ne le laissait supposer la carte de résistivité électrique dressée par V. Mathé, dans cette partie de la *villa*.

D'un point de vue chronologique, l'étude des monnaies et de quelques céramiques découvertes dans

les années 1980 avait conduit les fouilleurs à proposer une datation large pour la durée de vie de l'établissement, créé pendant le Haut-Empire et perdurant jusqu'au IV^e siècle (Lepage 1981 et Hiernard 1985). L'examen des quantités modestes de mobiliers céramiques collectées en 2022 a conforté cette fourchette de datation. Les productions du Haut-Empire sont bien présentes, tout comme les séries datées du IV^e siècle. Quelques tessons datés du Moyen Âge et de l'époque Moderne témoignent d'une fréquentation sur le site à ces périodes également. La nouveauté réside dans la découverte, dans les couches de surface, mais également dans des niveaux antérieurs au bâtiment P52, de quelques fragments de céramiques (amphore italique tardo-républicaine et poteries communes grises protohistoriques) indiquant une occupation de la zone dès la fin de l'âge du Fer.

Une demande d'opération pluriannuelle a été faite auprès du service régional d'archéologie (DRAC Nouvelle Aquitaine), de manière à poursuivre l'exploration du site.

Lemaître Séverine

- Hiernard, 1985
- Hiernard D. 1985 : « Civaux (Vienne) : « La Croche », sondage (site gallo-romain) », *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes* 14, 1985, p. 68.
- Lemaître, Bertrand, Carrive (dir.) 2022
- Lemaître S., Bertrand I., Carrive M. (dir.) avec les contributions de Fl. Blanchard, J. Caron, Q. Gueraud, P. Maguer et V. Mathé : *La villa romaine de La Croche à Civaux. Fouille 2022*, SRA Poitiers, 2022, 175 p.
- Lepage, 1981
- Lepage M. : *Villa de La Croche (Civaux)*, Rapport de fouilles, Poitiers, 1981.

Moyen Âge

COLOMBIERS 2 route des Vignes

Le projet de construction d'une maison individuelle conduisit à la réalisation d'un diagnostic.

La parcelle se trouve dans un secteur archéologiquement sensible, puisque située à quelques mètres au nord-ouest de l'église Notre-Dame datée des XII^e-XV^e siècles. Cet édifice est néanmoins bien plus ancien, puisqu'une source le mentionne dès la fin du X^e siècle. Celle-ci signale également la présence d'un château dans la commune (*Columberum castrum*). C'est peut-être cette motte castrale que répertoriait la base Patriarche à l'emplacement du projet.

Toujours d'après les sources médiévales, Colombiers était le siège d'une viguerie, citée dès la fin du X^e siècle.

Elle dépendait auparavant de celle de Sauves.

L'opération s'est déroulée entre le 10 et le 12 octobre 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 8,4 tonnes et aucune trace d'occupation ou de vestiges n'a pu être détectée dans les sondages. L'environnement stratigraphique se compose essentiellement de calcaire marneux blanc naturel et de limons marno-sableux, faiblement anthropisés.

Martins David

DIENNÉ

Le Pré d'André

Le projet de construction d'un lotissement par la mairie de Dienné est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. Bien que faisant état de quelques entités archéologiques, le territoire communal reste inexploré. L'emprise se situe au nord de l'église Saint-Hilaire, le long de la route départementale n°143 menant à Fleuré. Correspondant à la parcelle 970 de la section cadastrale B, elle couvre une surface de 13 731 m².

L'intervention archéologique a mis en évidence une occupation rurale du Haut-Empire, localisée exclusivement au nord de l'emprise. Celle-ci se caractérise par la présence de trous de poteaux, d'un

probable bac à chaux ainsi que de fossés. Les vestiges semblent s'inscrire en marge d'un site se développant sur la parcelle septentrionale limitrophe. L'indigence du mobilier, associée à la faible densité des structures, ne permettent pas de cerner précisément la nature de l'occupation. Toutefois, les quelques éléments identifiés semblent renvoyer à un contexte domestique et/ou artisanal. Proche d'un *fanum* et d'une occupation antiques, repérés par prospection aérienne à l'ouest de l'emprise, ces vestiges ne font que confirmer l'occupation de tout ce territoire durant l'Antiquité.

Leconte Sonia

GENÇAY

Le vieux château, 15 rue de la Fontaine

La première année de la fouille triennale réalisée entre le 04 et le 29 juillet 2022 a été menée au sein du bâtiment accolé à la courtine orientale (M 7). Le but était de comprendre l'évolution du bâtiment et des structures qui lui sont associées. Cette fouille programmée avec étude du bâti est régie par le cadre de l'archéologie programmée et s'insère dans la convention DRAC-CESCM.

L'intervention a pris part dans le secteur Z2S1 limité dans sa partie nord par le pignon M 209 et dans sa partie sud par le refend M 201. L'objectif de cette première année était d'estimer le potentiel archéologique de cet espace. En effet, ce bâtiment a été en partie fouillé dans les années 60-70. Il convenait donc avant tout d'appréhender l'ensemble des structures déjà mises au jour, de les enregistrer, de les décrire et de comprendre au mieux leurs relations stratigraphiques. La première semaine a donc consisté à dévégétaliser l'ensemble des structures déjà observées dans les années 70. Malheureusement, et surtout en ce qui concerne l'étude sédimentaire, des manques dus aux fouilles anciennes ne nous ont pas permis de renseigner de manière exhaustive les premiers niveaux appréhendés après la phase de décapage.

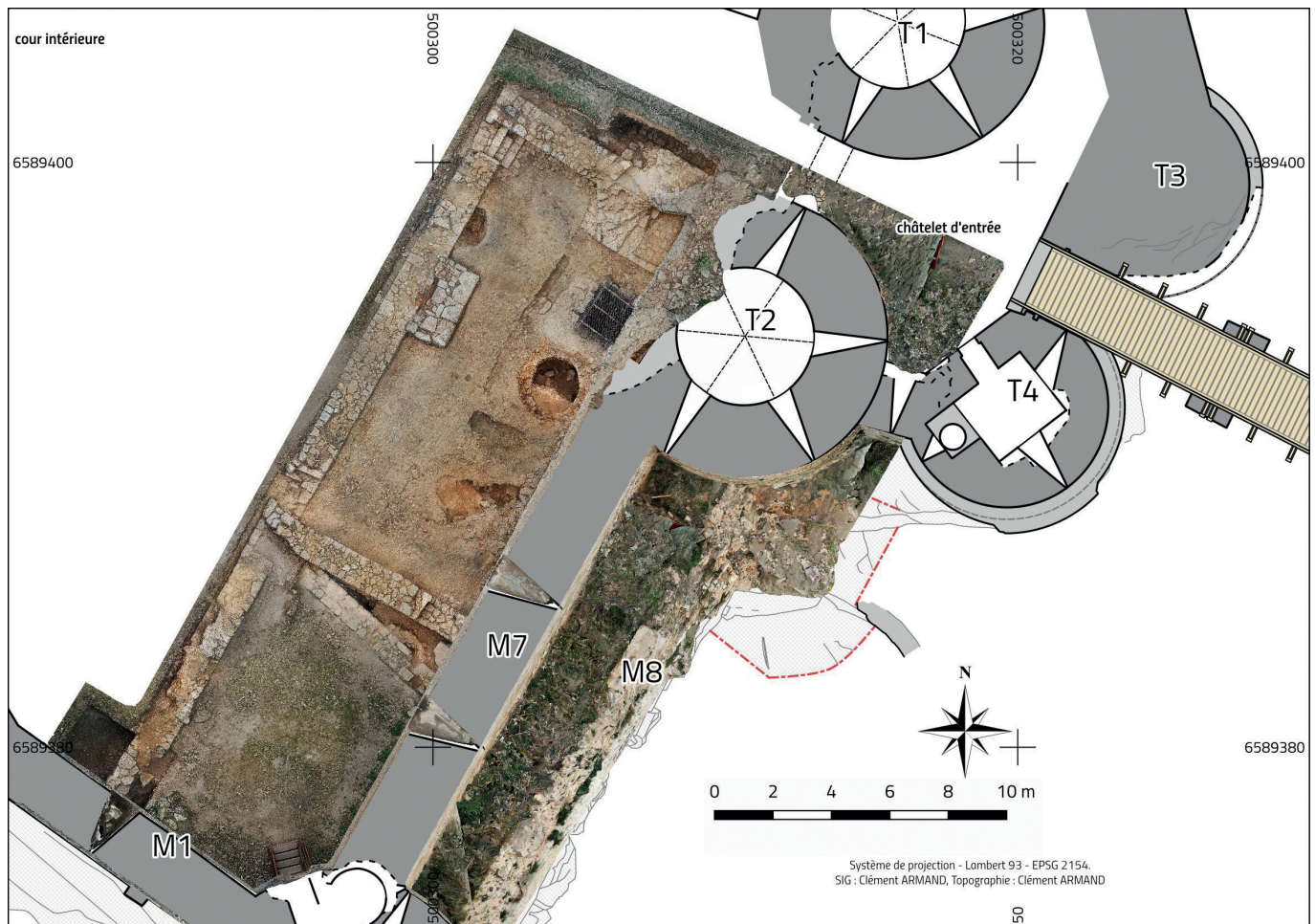
En plus de Z2S1, nous avons procédé au nettoyage du parement sud de M 201. Ainsi nous avons pu procéder à l'étude de la fondation du refend, mais aussi une maçonnerie (M 232) antérieure à M 201 et désaxée par rapport à ce dernier.

L'ensemble de l'étude a permis de caractériser la datation des niveaux sur lesquels les fouilles précédentes se sont arrêtées. La multiplicité des structures en creux découvertes démontre que ces dernières ont été réalisées de manière assez plane et laisse entrevoir un fort potentiel stratigraphique non altéré pour les prochaines années de la triennale. En ce concerne les structures bâties, l'étude de ces dernières vient compléter des éléments déjà perçus lors de la campagne d'étude du bâti réalisée en 2020 (Armand, 2020). Pour exemple, l'étude de l'escalier ST 206 localisé dans la partie nord-est de Z2S1 permet d'avancer bon nombre d'hypothèses quant aux circulations verticales entre le bâtiment et la tour sud du châtelet d'entrée (T 2). Il en est de même pour ST 202, structure de stockage qui nous invite à peaufiner notre hypothèse posée lors de l'année 2020. Ce postulat consiste à voir trois niveaux au sein du bâtiment accolé à la courtine dans son état du XIII^e siècle.

Dans sa globalité, la campagne réalisée lors de l'été 2022 nous permet d'avancer des hypothèses quant à l'évolution de Z2S1, de sa partition interne à la fin de l'époque médiévale, mais aussi de l'évolution plus large du bâtiment à travers les siècles. (cf. fig. page suivante)

Armand Clément et Corfmart Emmanuel

- Armand, 2020
- Armand C. : *Gençay, Étude de la poterne, de la courtine orientale et de la face interne de la courtine sud*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA, Nouvelle-Aquitaine, 2020.



GENÇAY, plan général de la zone de fouille à la fin de la campagne 2022 (SIG C. Armand)

Paléolithique moyen

GOUEX La Vergne 3

L'opération de fouille préventive concerne une occupation du Paléolithique moyen de plein air située dans le périmètre d'extension d'une carrière de granulats. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en juillet-août 2015 (Connet et *al.*, 2015).

Les vestiges se situent dans une légère dépression au sommet d'une ancienne nappe alluviale de la Vienne et sont conservés dans une séquence sédimentaire d'origine éolienne. Les datations réalisées (OSL et TL) concordent pour proposer une occupation durant le SIM4, autour de $69\,720 \pm 2\,880$ ans (TL sur silex chauffé).

Une seule couche archéologique, d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur, a été identifiée, enfouie à 1 m de profondeur. Elle renferme essentiellement des vestiges lithiques, principalement en silex. Ces vestiges sont répartis sur l'ensemble de la zone explorée (550 m²) avec, par endroits, de plus fortes concentrations de vestiges.

Les premiers tests de remontage sont probants, permettant de proposer une certaine cohérence temporelle de l'occupation, même si l'organisation des vestiges affiche des mouvements post-dépositionnels avec notamment, par endroits, une redistribution du mobilier lithique en rubans sur l'axe de la pente.

Sur le plan technologique, la production Levallois est dominante (récurrente et linéale) et permet l'obtention de supports fins, courts à allongés, dont certains seront transformés en racloirs et pointes. À ses côtés est présente une production laminaire plus discrète dont les lames semblent avoir été utilisées brutes.

Connet Nelly

- Connet et *al.*, 2015
- Connet N., Chaussé Ch., Maitay Ch. et Moutarde B. : *La Vergne - En Fouet (Tranche 3). Une occupation du Paléolithique moyen. Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap GSO, 2015, 56 p.

ITEUIL Extension du cimetière

Le projet d'extension du cimetière de la commune d'Iteuil est à l'origine d'une opération de diagnostic archéologique d'une superficie de 5 155 m². En rive gauche de la vallée du Clain, sur un versant exposé à l'ouest, le terrain est situé à moins d'une centaine de mètres de vestiges antiques fouillés au cours de l'automne 2019 par une équipe de l'Inrap dirigée par Gaëlle Lavoix.

L'opération a mis au jour des structures excavées peu nombreuses, fossés et fosses pour l'essentiel, dont une majorité peut être mise en relation avec les vestiges antiques fouillés en 2019, soit parce que du mobilier attribuable à la période peut y être rattaché, soit parce

que les orientations sont similaires. La marginalité de ces structures est à souligner.

Quelques tessons de céramiques protohistoriques rappellent qu'une occupation diffuse couvrant la phase finale de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer avait également été repérée lors de la fouille voisine. Très diffuse, cette occupation n'avait toutefois pu être caractérisée.

On soulignera enfin la présence d'un vase, découvert hors contexte, mais qui témoigne d'une occupation du haut Moyen Âge.

Brunie David

JAZENEUIL Place du Prieuré

Le projet de réaménagement de la place du Prieuré et la réalisation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite au nord de l'église Saint-Jean-Baptiste conduisirent à la réalisation de ce diagnostic, dans un secteur archéologiquement sensible. En effet, 49 indices d'occupation, s'échelonnant de la Préhistoire à la période médiévale/moderne, sont comptabilisés dans cette commune.

L'opération s'est déroulée du 3 au 7 janvier 2022, sous la conduite de trois archéologues de l'Inrap. Quatre tranchées furent réalisées à la pelle de 8 tonnes et trois d'entre elles ont livré des vestiges.

Parmi les éléments les plus anciens, il faut citer le fait F1.5 découvert dans la partie sud-est de la tranchée 1. Cette « semelle » de mortier est, comme il a été vu, coupée par un sarcophage très probablement mérovingien d'après sa physionomie. Chronologiquement, elle vient avant l'installation de la cuve et daterait donc, au plus tard, du haut Moyen Âge. Le terminus post quem se situe quant à lui à la période antique, seule période historique ancienne où le mortier de chaux est utilisé de façon régulière.

Les deux cuves de sarcophages en calcaire furent également dégagées dans cette partie du sondage 1. Leur forme, leur typologie et l'environnement archéologique dans lequel ils ont été découverts les placent au haut Moyen Âge et plus particulièrement à la période mérovingienne. La chronologie, et notamment le fait que la cuve F1.2 soit coupée par la fondation sur laquelle se pose F1.3, montre que les cuves étaient déjà présentes avant l'édification de l'église actuelle. Ce qui frappe d'emblée, c'est leur orientation qui ne suit pas celle de l'église, mais plutôt un

axe est/ouest. La fouille partielle de la sépulture F1.1 n'a pas permis de déterminer s'il y avait un ou des inhumés dans la cuve (en position primaire ou secondaire). Même si des sépultures, sans autre précision de chronologie, ont été découvertes lors de travaux au sud de l'église, l'existence d'une nécropole ou cimetière mérovingien est attestée, par exemple, par des remplois dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Un couvercle plat de sarcophage à décor de traverses sert de dallage dans le bas-côté nord.

L'époque romane voit l'édification de l'église actuelle, pourvue d'une nef, d'un transept à absidioles et d'un chevet hémicirculaire. Le bras nord du transept fut détruit au cours du XVII^e siècle. Les sondages réalisés sur son tracé montrent qu'il fut arasé parfois jusqu'aux fondations. L'échantillon prélevé dans le mortier de F1.3 n'a donné aucun résultat concluant concernant la datation radiocarbone. Les analyses portant sur les calcites ont en effet donné une fourchette entre 584 et 652, ce qui est en complète incohérence avec l'église romane. À l'intérieur de ce bras nord, fut repéré un sol qui recouvre les sarcophages F1.1 et F1.2, le fait F1.5, ainsi que la fondation où se pose F1.3 (US 1). Il fonctionne indubitablement avec l'église, mais aucun élément ne permet de le situer chronologiquement.

L'autre fait remarquable, outre les sarcophages, est l'absence de sépultures du côté nord de l'édifice. Sur les quatre sondages réalisés, aucun n'a livré de sépultures postérieures à la période mérovingienne. Quelques ossements apparaissent dispersés dans quelques tranchées, mais jamais d'architecture funéraire en place. Les témoignages recueillis sur place tendent à placer ce



JAZENEUIL, Place du Pieuré, plan général des vestiges et implantation des tranchées sur le cadastre de Jazeneuil, section G
 (Coordonnées planimétriques : RGF93 ; DAO : D. Martins)



JAZENEUIL, Place du Pieuré, les sarcophages de la tranchée 1 (cliché : D. Martins)



JAZENEUIL, Place du Pieuré, fondations du mur pignon du transept sud (cliché : D. Martins)

cimetière plutôt au sud, avec notamment la découverte fortuite de sépultures dans ce secteur. Celui-ci longerait la voie menant de Sanxay à Lusignan, empruntant le pont enjambant la Vonne. Ce dernier occupait l'emplacement du pont actuel et fut détruit en 1971.

Cet espace nord apparaît donc vide de sépultures. Il pourrait même être destiné à une autre fonction. Le statut même de l'église, en tant que prieuré, implique l'existence d'un ou plusieurs bâtiments annexes. La découverte des fondations du pignon du bras de transept et l'absence de maçonnerie jouxtant la construction sont des indices supplémentaires de l'absence de galerie de cloître jouxtant l'église au nord. Tout ceci semble conforté par la lecture du bâti, où aucun élément d'accroche de toiture de cloître (saignée et corbeaux par exemple) n'a pu être observé sur toute la longueur du mur nord et sous couvert de restauration tardive imperceptible. Ce même constat est applicable au sud, où aucun élément d'accroche pour une galerie de cloître n'est perceptible sur les murs. L'existence d'une porte percée dans le mur nord de la nef, de facture romane, amène à s'interroger sur ce moyen de communication. Ses caractéristiques font que cet accès n'est pas propice aux grandes fréquentations et au passage important de personnes, contrairement au portail occidental. La qualité et la richesse du décor, ainsi que les dimensions de cette porte pourrait en faire un accès réservé, voir même privatif, en dehors d'un système fermé de type cloître. L'hypothèse d'un bâtiment détaché de l'église peut être envisagé dans ce cadre, configuration que l'on trouve notamment pour les prieurés cures. Son emplacement est inconnu à ce jour, mais il est très probable qu'il se trouvait au nord de l'édifice et que la porte percée dans le mur nord permettait une communication entre les deux édifices, à titre privatif certainement. Ceci expliquerait peut-être d'une part le riche décor qui orne cet accès et d'autre part la faible usure du seuil, cette porte étant utilisée par un petit nombre de personnes.

La place subit un profond remaniement, peut-être à la suite de la destruction ou de l'effondrement du bras



JAZENEUIL, Place du Pieuré, la tranchée de sondage devant le portail nord (cliché : D. Martins)

nord du transept au XVII^e siècle. Les niveaux de sol sont exhausés, avec pour conséquence la surélévation du seuil de la porte du mur nord de la nef. Cette place est alors aménagée de cailloutis et cailloux, ainsi que de grandes dalles calcaires. Ce sol ne se développerait que dans la partie nord de la place d'après les sondages réalisés, ce qui semble également confirmer les cartes postales datées de la première moitié du XX^e siècle. D'après le procès-verbal estimatif des bâtiments du prieuré, daté de 1796 (15 prairial an IV), une rue existait entre le bâtiment du prieuré et l'église.

Enfin, deux maçonneries n'ont pas d'attribution chronologique précise. Il s'agit des maçonneries F1.4/F4.3, appartenant à un même bâtiment. Le départ incurvé des murs au sommet fait penser à une voûte et l'interprétation la désigne comme probable cave. Cette construction s'appuie contre le mur ouest du bras de transept nord et se prolonge légèrement au-delà du pignon de ce même bras. Sa construction est postérieure, car son insertion vient perturber le parement de la construction romane, avec par exemple l'arrachement d'une partie du

contrefort. Le cadastre napoléonien de 1838, tout comme les cartes postales du début du XX^e siècle, ne figurent pas de bâtiment à cet endroit. Quant à la physionomie de ce bâtiment, elle est aussi inconnue. On observe cependant que l'arrondi de la voûte était situé bien au-dessus des niveaux de circulation anciens et actuels, conférant un accès en hauteur par un escalier à plusieurs volées ?

Enfin, parmi le peu de mobilier récolté, on compte des os humains, ainsi que des tessons de céramique attribuables entre la fin de la période médiévale et l'époque contemporaine.

Martins David

Moyen Âge,
Période récente

LOUDUN 33 rue du faubourg Saint-Lazare

Un projet immobilier situé rue du faubourg Saint Lazare a conduit à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle de 1 300 m² se trouve au sud du cœur historique de la ville, dans un secteur sensible. En effet, une léproserie et un hôpital sont mentionnés dans ce secteur pour la période médiévale. Les murs de la chapelle étaient d'ailleurs encore en élévation jusque dans les années 1970.

L'opération s'est déroulée entre le 25 et le 27 juillet 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap. Quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 8,4 tonnes et seule une carrière, d'époque moderne ou contemporaine, fut découverte dans la partie sud des tranchées 2 et 3. Aucune sépulture ou os humains ne furent retrouvés dans l'emprise de ce qui aurait pu être le cimetière au sud de la chapelle. Celui-ci se trouve donc ailleurs, probablement au nord et à l'est de l'édifice, à l'emplacement de l'actuel magasin de matériaux. La probable carrière n'apporte que peu d'éléments archéologiques. Sa chronologie est également incertaine et se base sur la présence de fragments d'ardoise, matériau généralement utilisé aux périodes modernes et contemporaines.

L'environnement stratigraphique se compose essentiellement d'un niveau limoneux, largement anthropisé.

Martins David

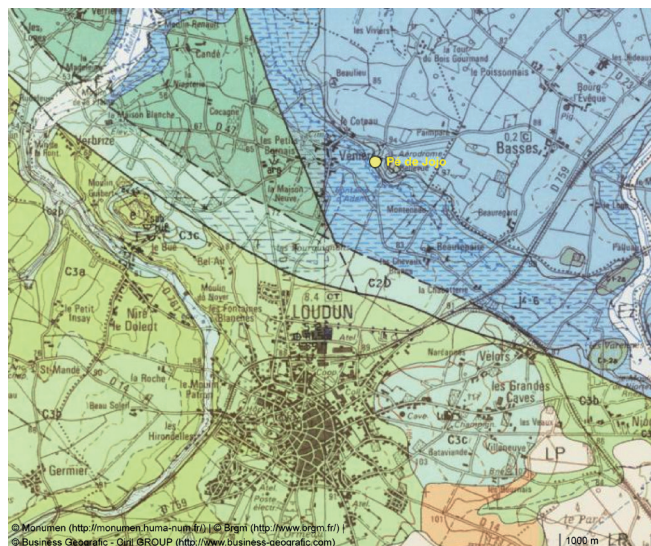


LOUDUN, rue du Faubourg Saint-Lazare,
vue aérienne du diagnostic (cliché : R. Bernard)

LOUDUN Pé de Jojo

La prospection électrique sur le site du Pé de Jojo à Loudun a été réalisée dans le cadre du PCR « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Dordogne » dirigé par Vincent Ard (CNRS) et de l'ANR MONUMEN dirigée par Vincent Ard et Vivien Mathé. Ce site correspond à un promontoire marquant la fin du plateau calcaire oxfordien où est implanté l'aéroclub de Loudun (cf. fig 1). Le site du Pé de Jojo est référencé comme un site mégalithique avec plusieurs stèles dressées. Il est régulièrement entretenu par Vincent Aguillon de la

Communauté de Communes du Pays Loudunais car le site fait partie des sentiers de découverte du Pays Loudunais. Une étude sur l'environnement géologique et la lithologie des stèles a été réalisée en 2019 par Didier Poncet (Centre d'Interprétation Géologique du Thouarsais) dans le cadre du PCR « Monumentalismes [...] ». En 2020, une restitution 3D par photogrammétrie a été effectuée par Antoine Laurent (CNRS) sur ces stèles dressées (Ard, 2019, 2020). La prospection géophysique vient compléter ces études géologiques et archéologiques du site du Pé



LOUDUN, Pé de Jojo, fig. 1 : carte géologique de la France au 50 000^{ème}, extrait de la feuille de Loudun et localisation du site (G. Bruniaux).

de Jojo en réalisant une section de résistivité électrique sur un monticule en bordure du promontoire, localisée plus en hauteur par rapport à ces stèles. Ce monticule est supposé être un tumulus et la prospection géophysique a été réalisée pour vérifier cette hypothèse.

La section de résistivité électrique du Pé de Jojo permet de distinguer deux unités géoélectriques correspondant au substrat géologique et à la couche résistante présente en surface (cf. fig. 2). Le substrat géologique est caractérisé par une unité plus conductrice « S1 » et une unité plus résistante « S2 ». Les deux unités correspondent aux calcaires oxfordiens composant le plateau des Ceaux-en-Loudun. L'unité « S1 » caractérise un faciès plus marneux de ces calcaires.

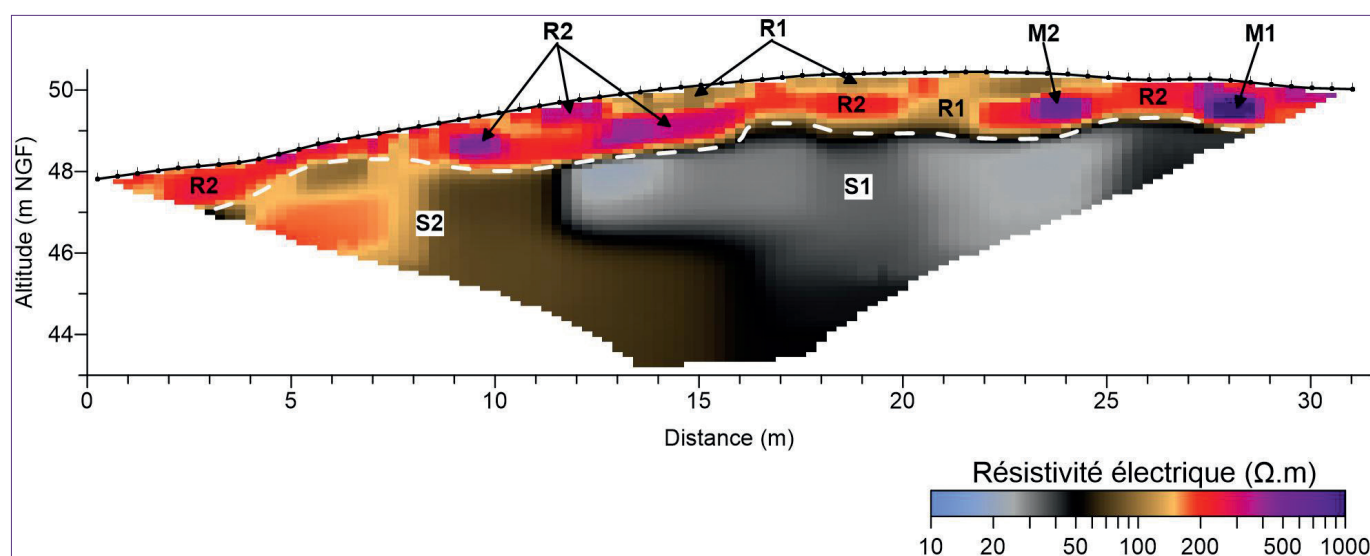
En surface, la couche très résistante est composée par des amas très résistants « R2 » englobés dans une matrice moins résistante « R1 » (cf. fig. 2). Les amas plus résistants

« R2 » et la matrice englobante « R1 » correspondent aux sables et grès du céno manien reposant en discordance sur les calcaires oxfordiens (« S1 » et « S2 »). La matrice « R1 » pourrait être associée aux sables céno maniens. Les amas « R2 » correspondent aux blocs de silcrètes (grès à ciment silico-ferrugineux) formés durant l'Éocène. Dans cette couche très résistante (« R1 » et « R2 »), les deux anomalies « M1 » et « M2 » correspondent à deux murs. Le mur « M1 » est affleurant et a été identifié lors de la phase d'acquisition des mesures.

La prospection électrique sur le site du Pé de Jojo à Loudun avait été réalisée pour diagnostiquer le monticule près de l'aéroclub de Loudun afin de savoir s'il pouvait correspondre à un monument mégalithique de type tumulus. Les résultats de la section de résistivité montrent que le monticule du Pé de Jojo ne correspond pas à un tumulus. Il est composé par une couche de sables et de grès céno maniens avec des blocs de silcrète éocènes reposant en discordance sur les calcaires oxfordiens. Ce monticule semble plutôt correspondre à une butte témoin.

Bruniaux Guillaume

- Ard et al., 2019
- Ard V. et contributeurs : Aguillon V., Bedault L., Bessenay-Prolonge J., Bouchet E., Bruniaux G., Carrere I., Courtaud P., Dizier S., Gouezin P., Haquet M., Ihuel E., Jadeau F., Laurent A., Legrand V., Leroux V.-E., Linard D., Lüth F., Maitay C., Marquebielle B., Marticorena P., Mathé V., Mens E., Onfray M., Penicaud J., Poncet D. : *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente - Formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Inclus les résultats des fouilles du Peu à Charmé, de Bras Melon à Bonneville, des Bourriges à Fouqueure, du Gros Dognon à Tusson (Charente), Terzay à Oiron (Deux-Sèvres) et de Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne)*, DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, Poitiers (Projet Collectif de Recherche (2016-2018) Rapport final 2018), 2019, 516 p.



LOUDUN, Pé de Jojo, fig. 2 : section de résistivité électrique réalisée sur le monticule du Pé-de-Jojo (G. Bruniaux).

- Ard et al., 2020
- Ard V. et contributeurs : Aguillon V., Bessenay-Prolonge J., Bouchet E., Broux G., Bruniaux G., Calastrenc C., Dandurand G., Courtaud P., Gouezin P., Haquet M., Ihuel E., Laurent A., Legrand V., Linard D., Lüth F., Mathé V., Mens E., Munoz P., Onfray M., Paulmier T., Pleynet H., Poirier N., Poncet D., Vitté H. : *Monumentalismes et territoires*

au Néolithique entre Loire et Charente - Formes et environnements des mégalithes et des enceintes. Inlus les résultats des fouilles des sites du Peu à Charmé, des Perottes à Fontenille, des Bourriges à Fouqueure, du Magnou à Tusson (Charente), de Pierre folle à Bournaud et Chantebrault IV à Saint-Laon (Vienne), DRAC-SRA Nouvelle-Aquitaine, Poitiers (Projet Collectif de Recherche (2019-2021) Rapport intermédiaire 2019), 2020, 460 p.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX

ZA Les Grands Routes

L'intervention archéologique est liée à un projet de ZA, au sud-est de Lussac-les-Châteaux, à l'embranchement de la RN147 avec la D727B. Le projet, d'une surface de près de 9 ha, occupe une position de plateau et accuse une légère pente vers le nord, en direction de la vallée de l'Arrault.

Les investigations archéologiques menées sur ce projet n'ont pas conduit à la découverte de vestiges structurés.

Cette partie du plateau de Lussac est particulièrement érodée et les rares vestiges mobiliers découverts sont en position secondaire. Quant aux quelques structures mises au jour, elles semblent d'âge très récent, voire contemporaines, et pourraient correspondre à des délimitations de parcellaire et à des aménagements ruraux légers.

Connet Nelly

MAZEROLLES

Loubressac, rue de la Robinerie

L'intervention de diagnostic d'archéologie préventive menée en octobre 2022 au 5 rue de la Robinerie à Mazerolles n'a pas conduit à la découverte de vestiges archéologiques structurés ou même en place.

Sur les deux tiers de la surface du projet accessible, les sondages ont permis d'identifier dans les colluvions

supérieures quelques vestiges mobiliers roulés allant des périodes pré-protohistoriques à l'époque moderne.

Connet Nelly

MIGNÉ-AUXANCES

Moulin de Salvart

Le Syndicat de Rivières Clain Aval a déposé un projet de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique de l'Auxance en amont du moulin de Salvart, à Migné-Auxances. Ce projet est à l'origine d'un diagnostic sur une superficie de 1 000 m².

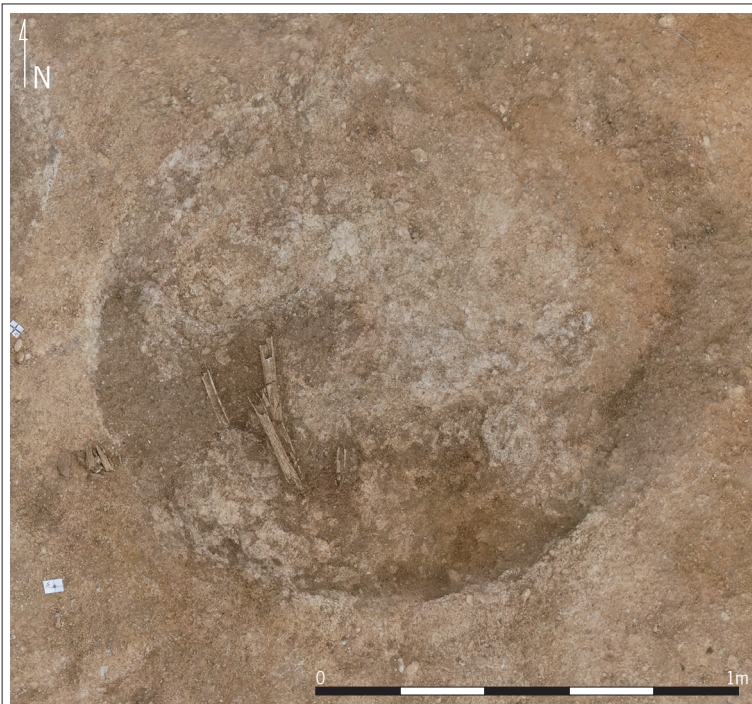
Le diagnostic archéologique n'a livré aucun indice d'occupation, il a seulement permis d'observer la séquence des dépôts sédimentaires et l'implantation d'une partie de l'ancien lit du cours d'eau.

Morin Vanessa

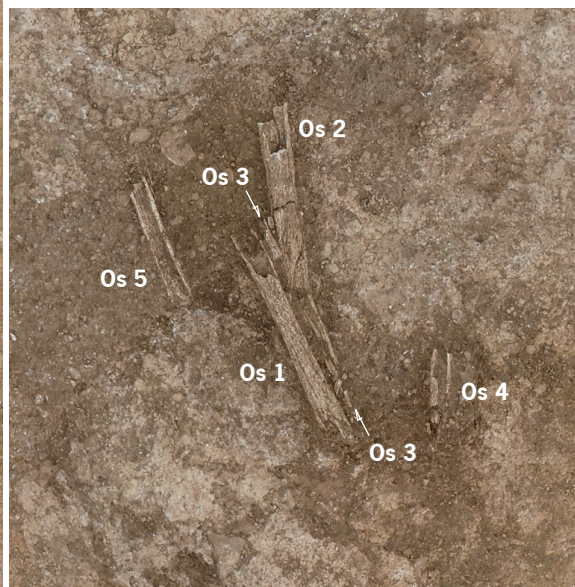
MIGNÉ-AUXANCES ZAC de la Peninguette, phase 1

La première phase de diagnostic de la future ZAC de la Péniguet se situe, au sud du bourg de Migné-Auxances, dans un secteur périurbain déjà largement

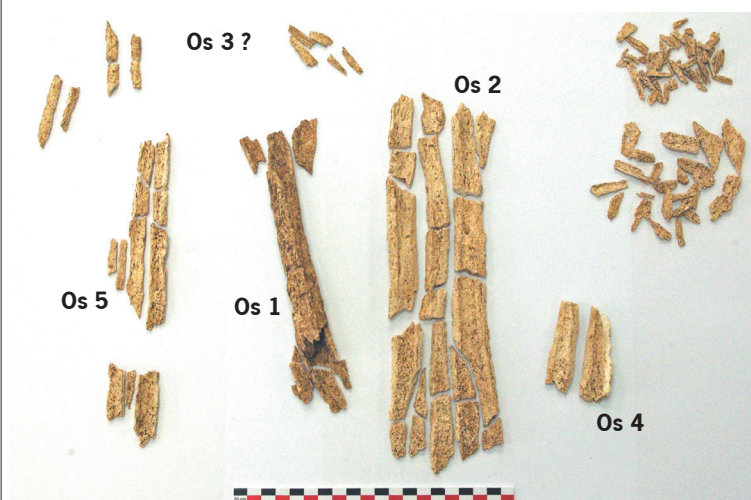
investi par une zone économique et des réseaux routiers et ferroviaires gagnant sur de vastes espaces agricoles ouverts. La commune est traversée d'ouest en est par



Vue générale de la fosse et du dépôt d'ossements.



Détail du dépôt d'ossements.



Vue générale de l'ensemble des fragments osseux recueillis dans la fosse.



Restitution de la position relative des trois os attribués à un membre inférieur gauche.

l'Auxance, affluent du Clain, dont le cours d'eau passe 270 m au nord de l'emprise.

L'opération a été réalisée entre le 12 septembre et le 27 septembre 2022 et a permis d'explorer 12 617,4 m² sous la forme de 34 tranchées, soit 10,66 % de la surface totale (118 267 m²). Une zone polluée, liée à une ancienne décharge occupant environ 4 900 m² au nord-ouest de l'emprise, a été exclue de la surface diagnostiquée.

Les parcelles s'assoient sur les formations secondaires du Jurassique à une altitude oscillant entre 85 et 103 m NGF d'altitude. Elles sont dévolues quasiment intégralement à l'agriculture céréalière et oléagineuse caractérisée par un paysage en openfield. Le versant des parcelles est orienté au nord-est et présente une pente régulière.

En sommet de plateau, la terre végétale est pratiquement inexistante, le toit calcaire apparaissant à moins de 0,10 m de profondeur. En partie médiane, des colluvions limoneuses brunes apparaissent immédiatement sous la terre de labour sous la forme de nappe. Ces limons

recouvrent une couche de limon brun clair grumeleux, à granulats calcaires, correspondant à l'altération de la roche sous-jacente.

Le diagnostic a permis la découverte de plusieurs structures archéologiques attribuables à deux grandes périodes d'occupation. La phase ancienne, datée par le mobilier entre la fin du Néolithique et l'âge du Bronze ancien et par les datations radiocarbone de l'âge du Bronze ancien, correspondrait plutôt à une occupation à vocation funéraire, inhumation en fosse, enclos circulaire et possible sépulture sous dalle.

La seconde période, datée entre le X^e et le XII^e siècle correspond à une petite installation médiévale matérialisée principalement par deux fosses et trois trous de poteaux associés à des éléments parcellaires, fossé et peut-être murets, même si la datation de ces derniers n'est pas assurée.

Maguer Patrick

MIGNÉ-AUXANCES

ZAC de la Péninguette, phase 2

La parcelle concernée par la deuxième phase de diagnostic de la future ZAC de la Péninguette a fait l'objet d'un décapage de la terre végétale entre 2002 et 2007 afin de réaliser une zone de dépôt de matériaux de démolition.

Les remblais de terre végétale, disposés le long de la limite parcellaire à l'ouest, n'ont pas été déplacés dans le cadre du diagnostic. En revanche, les matériaux stockés ont été évacués préalablement à l'intervention archéologique. L'analyse des sols de la parcelle a montré une forte concentration d'arsenic dans la portion nord-est sur une superficie d'environ 4 000 m² justifiant l'absence d'intervention dans ce secteur.

Huit tranchées continues de 2 m de largeur ont été réalisées selon une orientation nord-est/sud-ouest. Seule la tranchée 7 a livré deux structures. La première structure correspond à une petite tranchée présentant un remplissage homogène de limon brun associé à des pierres calcaires. La deuxième structure est un ancien fossé parcellaire comblé avec un limon brun et des blocs calcaires. La réalisation d'une coupe n'a pas permis de préciser la relation stratigraphique entre les deux structures dont le comblement s'avère identique. Par ailleurs, l'absence de mobilier ne permet pas de dater la structure.

Maguer Patrick

Époque contemporaine

MIGNÉ-AUXANCES

Allée de Sigon 2

La demande de permis d'aménager déposée pour la construction d'un lotissement au lieu-dit Allée de Sigon 2 est à l'origine du diagnostic archéologique.

Dans le bourg de Migné-Auxances, l'emprise de l'opération est formée des parcelles AV 33, 34, 40, 41 et 42. L'opération, qui s'est déroulée du 29 au 31 septembre 2022, a permis la réalisation de 15 tranchées uniformément réparties sur les 14 220 m² du terrain d'assiette représentant un pourcentage d'ouverture de 8,5 %.

Installé en rive gauche de l'Auxance, modeste affluent du Clain, le projet de lotissement est situé à une altitude

comprise entre 90 m et 100 m NGF. Dans un environnement archéologique favorable à quelques centaines de mètres du château médiéval de Migné-Auxances situé en face sur la rive opposée de la rivière.

Au terme de l'opération, 21 structures archéologiques sont enregistrées et décrites. Elles sont composées pour l'essentiel de structures excavées, fosses et fossés. Aucun mobilier n'a été mis au jour au cours de l'opération. Pour l'essentiel, les structures mises au jour appartiennent à un aménagement paysagé visible sur le cadastre de 1838.

Brunie David

MIGNÉ-AUXANCES

7 rue du Pont de Chardonchamp

Le diagnostic mené du 4 au 5 octobre 2022 s'avère négatif. Le seul élément notable est un apport massif de sables/graviers calcaires en provenance du plateau qui

pourrait indiquer une exploitation des matériaux du plateau qui se développe immédiatement à l'est.

Loeil Pascal

MONDION

Rue du Frêne

À 40 km au nord-nord-est de Poitiers, le territoire de Mondion est archéologiquement mal renseigné. Ce diagnostic, prescrit dans le bourg à 100 m de l'église, dans des parcelles issues du domaine du château médiéval, a

permis la découverte de murs de pierre, probablement des limites parcellaires construites, attribuables au début de l'époque contemporaine.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

MONTMORILLON

Rue Fontaine des Miracles, boulevard Gambetta, place Régine Desforges, place du Maréchal Leclerc, rue Léon Dardant

*Moyen Âge,
Époque moderne*

La création de points d'apport collectif pour les ordures ménagères et l'installation de colonnes enterrées a motivé une prescription de diagnostics sur plusieurs sites dans la ville de Montmorillon. Les cinq sites diagnostiqués sont présentés dans ce rapport. Deux sondages se situent dans l'enceinte médiévale qui n'est pas datée, mais pourrait avoir été édifée dès le XII^e siècle.

Le diagnostic Place Régine Desforges (D138916) se situe dans la ville haute, à proximité de la collégiale Notre-Dame attestée à la fin du XI^e siècle. Hélas l'aménagement d'un parking avant l'intervention archéologique a détruit tous les vestiges archéologiques, le sol du parking se superpose directement au substrat calcaire.

Le second sondage ouvert dans l'enceinte médiévale se situe sur la place du Maréchal Leclerc (D138962), en rive droite de la Gartempe. Il est à proximité immédiate d'un tracé du parcellaire qui pourrait marquer la présence d'une première enceinte, plus petite (1,5 ha). Le sondage livre deux phases d'occupation successives. La première correspond à un bâtiment qui semble présenter une architecture mixte (mur de terre et murs maçonnes). Le mobilier associé se situe entre les X^e et XIII^e siècles. Ce bâtiment est remplacé par une nouvelle construction

d'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles). Des bâtiments sont encore figurés sur le cadastre de 1840, l'îlot est finalement détruit pour l'aménagement de l'actuelle place du Maréchal Leclerc.

Le diagnostic boulevard Gambetta (D138853) se situe juste au nord de l'enceinte médiévale, hors les murs et à proximité d'un gué mentionné en 1541. Les différentes phases observées témoignent d'une succession d'occupations depuis les XIII^e-XIV^e siècles. Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence : des sols et foyers datés entre le XIII^e et le début du XV^e siècle, une possible citerne, un bâtiment avec cheminée d'époque moderne et enfin l'aménagement de la rue.

En rive gauche, le diagnostic Rue Léon Dardant (D138969) est hors les murs de l'enceinte médiévale, mais juste avant une porte de la ville et à côté de l'enceinte du château. Le sondage a permis d'observer une série de sols successifs, dont le niveau final comporte du mobilier des XIV^e-XV^e siècles. Ces sols, largement composés de grèzes, ne semblent pas correspondre à de la voirie. Ils pourraient appartenir à une occupation domestique, ce que semble corroborer la présence d'un foyer et de fosses. Les murs n'apparaissent qu'en phase finale de l'occupation

et peuvent correspondre à la partition d'un bâtiment dont les limites ne nous sont pas connues. La fin de cette occupation est datée des XVI^e-XVII^e siècles par le mobilier.

Enfin, le diagnostic de la rue Fontaine des Miracles (D138854) se situe hors les murs, en contre-bas de la

Maison-Dieu, en périphérie sud de la ville. Il livre une carrière d'exploitation de sable, le comblement se situe dans le courant du XIX^e siècle.

Bâty Pierre

NAINTRÉ

Rue de la Gare de Nerpuy

Faisant suite à une demande de permis de construire pour une usine de traitement d'eau potable rue de la Gare de Nerpuy, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap. L'emprise du projet couvre 15 701 m² et correspond aux parcelles AS 60, 62, 64, 66, 68, 70 et 238. Cette prescription paraissait d'emblée nécessaire et prometteuse de par sa situation à quelques centaines de mètres de la confluence de la Vienne et du Clain où de nombreux sites ont pu être reconnus et fouillés, toutes périodes confondues. Ces découvertes ont trait pour l'essentiel à des enclos et de l'habitat des âges des métaux et également divers vestiges antiques (temple, villa, aqueduc).

Naintré se trouve sur un important axe de circulation, remontant au moins à l'époque gauloise, reliant le Bassin parisien au Bassin aquitain. Le territoire de cette commune s'insère dans un pays de plateaux peu élevés (150 m d'altitude au maximum), mais morphologiquement diversifiés. Les formations meubles argilo-sableuses du Cénomaniens donnent d'amples dépressions humides isolant des buttes témoins de craie turonienne. Les vallées du Clain et de la Vienne ont donné de nombreuses terrasses étagées. L'emprise prescrite concerne l'extrémité septentrionale de Naintré, à la limite avec la commune de Châtellerault et à proximité de Cenon-sur-Vienne.

Elle se situe à moins de 1 km à l'ouest, en rive gauche de la confluence de la Vienne et du Clain, avoisinant une altimétrie de 54 m NGF. Elle repose sur des alluvions anciennes (Fy) composées de sables grossiers, de galets de roches cristallines et de silex, d'après la description de la carte géologique. L'errance des cours d'eau a fait évoluer la topographie de ce secteur durant le Pléistocène supérieur et au cours de l'Holocène.

Dix tranchées de diagnostic ont été ouvertes couvrant 11,5 % de l'emprise praticable (hors bâtiment, bassin d'orage, ligne à haute tension et espace arboré). Elles atteignent toutes les alluvions graveleuses entre 0,55 et 3,10 m de profondeur.

Au total, les tranchées de diagnostic auront permis de révéler un fossé parcellaire historique sans doute antérieur à l'époque contemporaine, un fossé et deux fosses dont un probable silo, sans cohérence spatiale, possiblement protohistoriques voire néolithiques, sans que la datation puisse être assurée en raison de l'absence totale d'artefact. Si la prescription s'avérait primordiale en raison de l'ampleur de l'emprise et de sa situation en contexte favorable, les résultats de l'opération s'avèrent cependant décevants.

Moutarde Bénédicte

NEUVILLE-DE-POITOU

2 boulevard Gambetta

Suite à la demande de prescription anticipée pour la construction de logements, au 2 boulevard Gambetta, parcelle cadastrée BA 24p, une opération de diagnostic représentant une superficie de 5 070 m², s'est déroulée au mois de février 2022.

Aucun vestige immobilier et/ou mobilier n'a été mis au jour.

Brunie David

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Rue de la Croix de la Garde

Le projet de construction d'une maison individuelle, au nord-ouest du bourg a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Outre l'important potentiel archéologique de la commune, cette décision a été motivée par l'existence d'un établissement antique, repéré par photographies aériennes, immédiatement au sud du projet.

L'emprise du futur aménagement correspond à la parcelle 2071 de la section cadastrale A. L'intervention a été conduite du lundi 17 janvier au mardi 18 janvier 2022, sur une surface de 1 852 m².

Elle témoigne de rares indices d'occupation, matérialisés par un fossé et un foyer dont la datation demeure

indéterminée, faute de mobilier. Ces deux vestiges se localisent au sud-est de la parcelle. Leur relation avec l'occupation antique voisine ne peut être établie.

La partie septentrionale du projet apparaît, quant à elle, extrêmement remaniée. Un ancien bosquet occupait les lieux. Son enlèvement a créé un vaste creusement circulaire, sommairement remblayé à une période récente, à l'aide de matériaux grossiers composés d'argile, blocs de calcaires, fragments de tuiles mécaniques et plaques de bitume.

Leconte Sonia

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Le Clos des Noyers

Le projet de lotissement du clos des Noyers est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Il se développe à trois kilomètres au nord du bourg, au sein d'un paysage essentiellement rural, composé de bois et de champs. Correspondant à la parcelle 2099 de la section cadastrale A, l'emprise du futur aménagement couvre une surface de 7 604 m². La voie romaine Poitiers-Limoges passe au nord de cette dernière.

Au terme de cette opération, six tranchées ont été réalisées. Elles ont permis d'ouvrir une surface de 883 m² (11,6 % de la surface totale). Aucun indice archéologique

n'a été mis en évidence. Il semble que cet espace ait possédé jusqu'à nos jours un caractère essentiellement agricole. De nombreuses terres au sein de la commune ont été exploitées en métairie, borderie, ou ferme, afin d'assurer les revenus de l'abbaye. Il est possible que celles-ci aient eu la même vocation. La proximité directe de l'une de ces fermes, la Cardinerie, mentionnée au XIV^e siècle et localisée à 500 m à l'ouest de l'emprise, pourrait le suggérer.

Leconte Sonia

Époque contemporaine

POITIERS

Rue de l'abbé de Lestang

Le projet de construction d'une maison individuelle dans la rue de l'abbé de Lestang conduit à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle, qui se trouve au nord-ouest du cœur historique de la ville, se situe dans un secteur sensible, avec une occupation en relation avec un espace funéraire.

L'opération s'est déroulée entre le 14 et le 15 février 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 1,7 tonnes et aucune trace d'occupation ou de vestiges n'a pu être détectée dans les sondages.

L'environnement stratigraphique se compose essentiellement de niveaux limoneux, parfois anthropisés.

Martins David

POITIERS

27 rue Arsène Orillard

Le projet de construction d'une piscine individuelle a amené à la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet s'inscrit dans le centre historique, au sein d'un quartier archéologiquement sensible, situé à l'intérieur de la ville antique. L'intervention a porté sur l'emprise de la future piscine, implantée sur la parcelle BP 193.

Le terrain correspondant à l'emprise du diagnostic semble avoir été acquis au cours du XVIII^e siècle par les propriétaires du logis renaissance de Massignac, localisé, au sud, sur la parcelle adjacente. Le logis résidait entre deux enclos religieux : celui du couvent des Jacobins à

l'ouest et celui de l'église Saint-Paul à l'est. Ce jardin a été progressivement loti au cours du XIX^e siècle.

L'intervention a mis en évidence des indices d'occupation, principalement associés à la période contemporaine. Ces derniers sont matérialisés par un puisard maçonné, partiellement actif, ainsi qu'un ancien bassin d'agrément des années 1940, aligné sur l'axe central du corps principal du bâtiment. Ces structures ont été installées au sein d'un puissant remblai moderne, observé jusqu'à 1,50 m de profondeur. Les niveaux médiévaux et antiques n'ont pu être atteints.

Leconte Sonia

Période récente

POITIERS

7 rue Scévole de Sainte-Marthe

Le projet de construction d'une piscine individuelle est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet situé dans le centre historique de la ville, au cœur d'un quartier archéologiquement sensible, concerne la parcelle BY95, d'une surface de 918 m².

L'intervention a montré que le terrain du 7 rue Scévole de Sainte-Marthe avait fait l'objet de réaménagements qui semblent pouvoir être mis en relation avec les dernières phases de reprises architecturales du bâtiment d'habitation originel (XVI^e siècle), s'échelonnant du XVII^e au XIX^e siècle.

Deux précédents niveaux de circulation extérieurs ont été identifiés à 114,42 et 114,76 m NGF. Le plus ancien ne semble pas antérieur au XVIII^e siècle. Il repose sur un important remblai, observé à la base de la tranchée de diagnostic, jusqu'à la cote de chantier fixée à 1,50 m de profondeur. Les niveaux médiévaux et antiques n'ont pas pu être atteints.

Leconte Sonia

Époque contemporaine

POITIERS

36 rue de Blossac

Le projet de construction d'une piscine individuelle est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Situé à l'ouest du centre historique de la ville, le projet s'inscrit au cœur d'un quartier archéologiquement sensible, proche de la nécropole antique se développant autour du parc de Blossac. Des tronçons d'aqueducs y ont été également reconnus, notamment celui de Basse-Fontaine. L'intervention a porté sur la parcelle BI 78. Elle a été conduite les 3 et 4 mars 2022 par deux agents de l'Inrap.

L'opération archéologique n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques, à l'exception d'une fosse récente de trois mètres de large et un mètre de profondeur, dont le niveau d'apparition se situe à 0,44 m sous la terre végétale. La structure a été creusée au sein d'un remblai limono-argileux, surmontant les argiles naturelles orangées à silex, atteintes, sur l'ensemble du sondage, à une profondeur comprise entre 0,95 m (côté nord) et 1,10 m (côté sud).

Un fin niveau de sol scelle la structure. Constitué de mortier rosé, il n'est conservé que sur une infime portion.

Ce dernier repose sur le remblai installé sur le substrat. Si l'indigence du mobilier ne permet pas une attribution chronologique fiable de ces différentes séquences sédimentaires ni de la fosse, il faut toutefois noter que les rares fragments céramiques observés se rattachent exclusivement à la période contemporaine.

Il est probable que ce terrain ait constitué une zone de jardin depuis le Moyen Âge où il occupait alors les marges méridionales du bourg Saint-Hilaire. Jusqu'au

début du XIV^e siècle, à l'instar du bourg de Montierneuf, diamétralement opposé à lui, le bourg de Saint-Hilaire présentait un aspect essentiellement rural, regroupant de nombreux vergers, jardins et treilles. Cet état ne semble guère avoir évolué aux siècles suivants. La grande majorité des habitations de ce quartier résidentiel date du XIX^e siècle.

Leconte Sonia

Antiquité,
Période récente

POITIERS 110 rue du Porteau

Le projet de construction de maisons individuelles et de bâtiments sociaux collectifs a déclenché la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Des fondations industrielles caractérisent l'extrémité est, tandis que le reste de l'emprise est recouvert d'arbres et de buissons. Le tiers ouest de la moitié nord de l'emprise présente une forte pente, inaccessible aux engins mécanisés dans le cadre de l'intervention archéologique. La prescription de diagnostic porte sur l'intégralité des parcelles AV 6, 7, 8 et 84 (11 899 m²). L'opération de terrain s'est déroulée du 5 au 7 septembre 2022.

Les huit sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de préciser la position et la profondeur des structures en creux et maçonnées découvertes. Deux structures en creux et onze structures en élévation ont été observées. La plupart sont conservées sous moins de 30 cm de sédiment limono-sableux brun foncé contenant de nombreux blocs calcaires décimétriques. Aucun matériel archéologique n'est associé à ces structures, ne permettant pas de les dater ; néanmoins, la mise en œuvre des murs semble postérieure à l'Antiquité. Les mortiers à base de chaux utilisés semblent témoigner d'au moins deux constructions successives. Ces témoins archéologiques



POITIERS, Le porteau, photographie des murs et fondations F. 2.2 et F. 2.3 (clichés : T. Pelmoine)



POITIERS, Le porteau, photographie des murs et fondations F. 2.2 et F. 2.3 (détails - clichés : T. Pelmoine)

se concentrent pour la plupart sur le tiers nord-ouest de l'emprise, alors que les différentes ressources cadastrales et photographies historiques nous situent dans un bois, puis dans des parcelles cultivées ou en friche. Ces derniers

documents semblent indiquer que ces constructions pourraient possiblement être antérieures au XIX^e siècle.

Pelmoine Thomas

Époque contemporaine

POITIERS 14 rue du 125^e Régiment d'Infanterie

Le projet de construction de logements collectifs conduisit à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle de 220 m² se trouve au sud du centre-ville, dans un secteur sensible, avec la présence d'une nécropole, d'un amphithéâtre et d'un aqueduc antiques à proximité, ainsi que l'existence des églises romanes de Saint-Grégoire et Saint-Hilaire.

L'opération s'est déroulée entre le 24 et le 26 août 2022, sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap.

Deux tranchées de diagnostic ont été réalisées à la pelle à chenilles de 4,6 tonnes. Deux probables carrières d'époque indéterminée, ainsi qu'une fosse, les fondations d'une maçonnerie et les murs d'une cave furent découverts dans les tranchées.

L'environnement stratigraphique se compose de remblais et de fins niveaux limoneux, le calcaire naturel apparaissant rapidement sous la surface.

Martins David

Époque moderne

POITIERS La Folie

L'intervention de diagnostic archéologique menée en septembre 2022 sur un projet de méthanisation dans l'enceinte de la station d'épuration de Poitiers – La Folie a permis d'identifier des structures fossoyées (2 fossés) et en élévation (1 mur) relatives à l'aménagement des jardins d'époque Moderne de la Grange de la Folie. Il s'agit d'un ancien domaine situé pour partie à l'extrémité nord-est de l'emprise du présent projet et détruit récemment, sans doute lors de la construction de la déviation de Poitiers.

Les deux tiers de l'emprise prescrite avaient été aménagés précédemment lors des travaux de construction

de la station d'épuration et seule une bande de 35 m de largeur, située le long de la bordure est de l'emprise du projet, a pu être documentée. Dans cette petite bande, à l'exception des structures modernes citées ci-dessus, ont été mis au jour quelques vestiges céramiques d'âges Néolithique à Moderne contenus dans une même couche limoneuse à cailloutis.

Connet Nelly

Antiquité,
Période récente

POITIERS

Le palais comtal et ducal de Poitiers et ses abords (IX^e-XVI^e s.)

Moyen Âge,

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs
de recherche

Prouteau Nicolas

QUINÇAY

Le Chiron Rapé, La Grande Roche de la Plématrie

Notice non parvenue.

Soressi Marie (Univ)

Époque contemporaine

SAINT-BENOÎT

Le Miosson, secteur 2

Le syndicat de rivières Clain-Aval a déposé un projet de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique du Miosson, à Saint-Benoît.

Le diagnostic archéologique n'a livré aucun indice d'occupation archéologique. Il a seulement permis

d'observer la séquence des dépôts sédimentaires ainsi que l'implantation d'une partie de l'ancien lit et d'un bras du cours d'eau.

Morin Vanessa

Moyen Âge

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX

2 rue Émile Roux

Le projet de construction d'une maison individuelle est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par l'existence de l'ancienne commanderie de l'Hôpital dont les bâtiments résidentiels et la chapelle jouxtaient, à l'est, le terrain concerné. Correspondant à la parcelle 88 de la section cadastrale AP, l'emprise du futur aménagement couvre une surface de 649 m².

Aucun vestige n'a été mis en évidence, à l'exception d'une structure fossoyée linéaire parcourant l'ouest de la parcelle, selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est.

Large de 3 m, la structure est conservée sur 1,53 m de profondeur. Sa datation ne peut être établie, faute de mobilier. Toutefois, si la consultation du cadastre napoléonien de 1817 ne témoigne d'aucun fossé à cet emplacement, les limites parcellaires de la ferme de l'Hôpital présentent des orientations similaires à ce dernier. Cette vaste ferme s'est implantée sur les ruines des bâtiments de la commanderie, à la fin du XVI^e siècle. Le fossé pourrait dès lors correspondre à une ancienne limite de propriété, liée à la commanderie, voire à un fossé défensif ou à la récupération d'un mur d'enclos du domaine.

Leconte Sonia

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX

10 route de Poitiers

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement à la construction d'un entrepôt. Elle a porté sur une superficie de 1 615 m² dont 109 m² ont été sondés.

L'emprise des travaux est située à proximité du site des Varennes, fouillé en 1999 et en 2006 (Pétorin 1999 ; Fouéré 2011), dans l'axe d'une voie secondaire longeant le sanctuaire antique des Varennes.

Saint-Georges-lès-Baillargeaux occupe une situation privilégiée en bordure d'un axe de communication naturel majeur représenté par le cours du Clain, affluent de La Vienne, elle-même affluent de La Loire et par deux voies « romaines », l'une repérée entre Migné-Auxance et les

Chezeaux, au nord de Jaunay-Clan, la seconde bien connue, reliant Poitiers-Lemonum à Tours-Caesarodunum via l'agglomération ouverte de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne), créée sans doute entre la fin du III^e siècle av. J.-C. et le début du II^e siècle av. J.-C.

Bien que la parcelle diagnostiquée soit située dans l'axe d'une voie romaine, aucun vestige archéologique n'a permis d'en confirmer la présence.

Lors du diagnostic, seules deux fosses ont été mises au jour. Leur datation n'a pu être établie, faute de mobilier datant dans leur comblement.

Maguer Patrick

SAINT-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS

Route de Berrie

L'emprise est localisée à 100 m environ du centre bourg de la ville, dans une pente prononcée, orientée sud-nord. Elle a une surface de 1 507 m².

Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique ni mobilier. Seule une dépression naturelle et/ou issue

d'une exploitation anthropique du substrat a été repérée dans une grande partie de l'emprise.

Poisblaud Benoît

Âge du Fer,
Haut-Empire

SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Les Tours Mirandes et les Épinettes

■ **Au cœur de l'agglomération secondaire antique**

Le diagnostic réalisé fait suite à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive. Cette demande a été présentée afin d'évaluer la faisabilité d'un projet d'aménagement paysager sur le site archéologique des Tours Mirandes à Vendevre-du-Poitou, au cœur de l'agglomération secondaire antique. Les tranchées réalisées ont permis de mettre en évidence la présence d'une occupation dense, stratifiée et bien conservée.

Les zones sondées dans les parcelles N348 et N1677 se situent au sein du centre monumental de l'agglomération, au niveau de l'esplanade sur laquelle s'ouvre son sanctuaire principal. Les vestiges mis au jour concernent essentiellement des niveaux de circulation, répartis en trois phases d'occupation. La plus ancienne pourrait s'asseoir sur un sol brun évoquant un paléosol

récent de l'Holocène, se développant entre la fin du Bronze final et le second âge du Fer. Elle est illustrée par trois fosses et par deux niveaux d'occupation qui ont livré du mobilier céramique remontant à l'extrême fin du deuxième âge du Fer ou du début du Haut-Empire. Des niveaux de circulation, simples empièvements en matériaux calcaires, surmontent cette première séquence. Ils sont associés à un possible édicule, à une fosse et à un trou de poteau. Le rare mobilier céramique recueilli place cette seconde phase d'occupation dans le courant du Haut-Empire. Les niveaux d'abandon et la possible phase de colluvionnement qui vient les sceller illustrent la troisième phase d'occupation déterminée au cours de cette opération dans les parcelles N348 et N1677.

À l'est de l'emprise prescrite, dans la parcelle N1675, la nature des vestiges mis au jour est très différente. Il s'agit en effet plutôt ici de niveaux de travail, témoins

d'activités probablement artisanales, puis de constructions, maçonnées ou sur solins de pierre, correspondant probablement à de l'habitat. Quatre phases d'occupation ont pu être déterminées. Hormis la dernière qui regroupe les installations contemporaines, elles s'établissent toutes au cours du I^{er} siècle de notre ère, soit dans un laps de temps relativement court. À l'image des vestiges présentés précédemment, la première séquence déterminée dans ce secteur des Tours Mirandes s'établit sur un probable paléosol récent, qui englobe quelques fragments de céramique de l'extrême fin du second âge du Fer. Très ponctuellement perçue, cette phase est illustrée par deux fosses. Elle est surmontée par des niveaux de sol, des niveaux de circulation et des structures de combustion qui déterminent la deuxième phase d'occupation de la parcelle N1675. Deux espaces de combustion distincts ont été

observés, probablement séparés par un axe de circulation. Le premier semble regrouper plusieurs aires rubéfiées et charbonneuses sans aménagements particuliers. Le second est plus complexe et pourrait s'organiser autour d'un possible four et de foyers. La vocation de ces espaces de travail n'a pu être déterminée. Les sols sont soit de simples niveaux de terre battue, soit constitués d'apports calcaires divers. Aucun cloisonnement permettant de déterminer la présence de bâtiments n'a été mis au jour. Les installations de la phase 2 cèdent la place, au cours du I^{er} siècle de notre ère, à au moins trois bâtiments distincts reposant soit sur des fondations maçonnées, soit sur des solins de pierre. L'un des bâtiments est doté d'une pièce au sol en calcaire de belle facture. Le chemin de la phase précédente est pérennisé et légèrement élargi.

Lavoix Gaëlle

Antiquité,

Haut Moyen Âge

SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Les Tours Mirandes

■ **Au nord de l'agglomération secondaire des Tours Mirandes**

Le projet de réalisation d'un forage et de pose d'une canalisation au nord de la parcelle B1177 est à l'origine du diagnostic archéologique. L'emprise de ce projet de 1 215 m² est localisée au lieu-dit les Tours Mirandes. La parcelle à diagnostiquer s'inscrit dans un environnement archéologique sensible, puisque située à la périphérie septentrionale d'une agglomération secondaire antique.

Cette opération archéologique a permis de mettre en évidence la présence de deux phases d'occupation distinctes. La première – et principale – relève de l'Antiquité. La seconde, plus ponctuelle, est datée de l'époque carolingienne.

L'occupation antique mise au jour au cours de cette opération est dense mais peu stratifiée. Le mobilier céramique prélevé couvre la période s'étirant de l'époque augusto-tibérienne aux III^e et IV^e siècles de notre ère. Toutefois, l'indigence de ce mobilier et la composition des assemblages – qui regroupent souvent au sein d'un même niveau des vases de chronologies hétéroclites – n'ont pas permis de proposer un séquençage pertinent de cette occupation, si ce n'est pour en situer l'émergence au cours du Haut-Empire, voire peut-être à l'époque augusto-tibérienne, et pour en placer l'abandon au cours des III^e-IV^e siècles de notre ère.

L'ouest de l'emprise diagnostiquée concentre tous les vestiges maçonnés dégagés lors de cette intervention.

Au moins un bâtiment aux fondations maçonnées, deux caniveaux, ainsi que des tranchées et des alignements de blocs calcaires correspondant peut-être à des cloisonnements fossoyés ou bâtis, ont été identifiés. Ils ont été édifiés pour la plupart au sein d'une trame orthonormée, où les maçonneries sont orientées soit nord/sud soit quasiment est/ouest. Les rares sols ou galetages observés pourraient s'apparenter à des espaces extérieurs (cour, rue) et à des niveaux pouvant trouver leur place au sein d'espaces bâtis à vocation artisanale ou de service.

Une voirie d'orientation cardinale vient limiter à l'est ces constructions. Seul son dernier état, constitué de matériaux calcaires compactés, a été dégagé sur une largeur d'environ 7,50 m. Une ornière en traverse l'emprise.

À l'est de cette rue, les vestiges sont beaucoup plus ténus, se limitant à de possibles niveaux de travail ou sols de bâtiments et à des vestiges fossoyés.

La mise en évidence d'une occupation carolingienne inédite, au nord de l'ancienne agglomération secondaire désertée depuis les III^e-IV^e siècles ap. J.-C., constitue le second apport de ce diagnostic. Cette occupation est illustrée par un fossé et par de probables silos localisés immédiatement à l'est de la rue antique précédemment évoquée, probablement pérennisée durant le haut Moyen Âge malgré le déplacement de l'habitat.

Lavoix Gaëlle

SAINT-MARTIN-LA-PALLU

Varenes, La Tourette de Luché

Dans le prolongement de la problématique mise en place lors de la campagne 2021, cette deuxième année de fouille triennale concernait deux secteurs souterrains : la cour excavée (ou carrie) 87 et ses galeries périphériques, ainsi que la fosse de la galerie d'accès au souterrain 36.

Le fond de creusement de la carrie 87 a été atteint sur une profondeur moyenne de 2,60 m, la stratigraphie complexe des remblais allant des XI^e-XII^e siècles à la fin du XV^e siècle, sans mobilier particulier ni éléments relatifs à une construction (blocs taillés, fragments de tuiles, mortier...). De forme presque carrée, cette cour excavée à la verticale dans le tuffeau local mesure environ 5 m de côté, son volume s'élève donc à près de 65 m³. Deux des parois ont subi des effondrements en raison de la mauvaise qualité du substrat, d'autant que leur partie supérieure n'était pas protégée par des murets. L'ensemble des parois n'a guère livré de structures creusées, si ce n'est le prolongement de celles mises au jour en 2021. La principale découverte de la campagne a été la mise au jour de 14 silos de stockage en fond de creusement, s'ajoutant aux 3 fosses étudiées l'année précédente. La plupart ont été creusés à la base des parois, en net débord afin de laisser des passages de circulation dans les 25 m² du fond de la cour excavée. Leur profondeur moyenne s'établit à un mètre, les extrêmes allant de 0,70 m à 1,50 m. Le diamètre maximal moyen est de 1,10 m. Le volume de chaque silo est estimé en moyenne à 0,80 m³, la capacité totale de stockage des 13 fosses fouillées approche des 11 m³. Nous avons là des structures de taille moyenne, mais leur nombre indique une importante capacité d'ensilage, imputable à une communauté organisée. Ce qui est remarquable c'est la densité d'occupation : les silos de la carrie représentent 36 % du nombre total de silos connus sur l'ensemble du site. Le comblement des 13 unités entièrement fouillées relève de la phase d'abandon : ossements animaux, céramique, objets métalliques très oxydés, charbons de bois en quantité. Malgré le tamisage puis l'examen au microscope binoculaire aucune graine n'a été découverte. L'étude céramique et les analyses de charbons de bois indiquent de façon concordante un remplissage entre le IX^e et le début du X^e siècle,

avec cependant quelques tessons mérovingiens et des charbons datés de la fin du VIII^e siècle. En conclusion, la fonction de stockage de cette cour excavée est clairement attestée.

Dans la paroi nord, la carrie s'ouvre sur deux galeries souterraines dont seule l'entrée a été dégagée. L'une d'elles, au sol de niveau avec celui de la cour, est dotée d'une feuillure de fermeture et pourrait correspondre à un accès depuis la surface du site. Dans la paroi sud, deux autres galeries se trouvent elles par contre en fort pendage, plus de 30 %, par rapport au sol de la cour, et communiquent avec le reste du réseau souterrain, dont la carrie 86. Leur fouille n'a pas livré d'artefact particulier.

À l'ouest du site, le fond d'une fosse rectangulaire située sous la partie basse de la principale galerie d'accès au réseau souterrain a aussi été atteint. Cette fosse a la spécificité d'occuper l'intégralité de la largeur de la galerie, ses parois latérales étant taillées en biseau et s'élargissant vers le fond, en net débord de la surface. La hauteur du creusement est de 2,50 m en moyenne. En fond de celui-ci, la longueur de la fosse atteint 2,70 m, et la largeur 2,15 m, soit une surface proche de 6 m². La longueur des parois, à la base de leur creusement, affecte un aspect quadrangulaire irrégulier, de 1,75 m à 2,50 m.

Le comblement de la fosse comprend des matériaux de démolition, de nombreux ossements animaux, alors que la céramique est présente ainsi que le mobilier métallique. Parmi les matériaux de démolition, la présence de plus de 300 blocs plats, en forme de « dalles », taillés dans un tuffeau dur, est remarquable par le fait que leur épaisseur est relativement régulière, entre 5 et 7 cm : seraient-ce les vestiges de parements de façade de bâtiments détruits à la fin du Moyen Âge ?

La position de la fosse dans la partie basse d'une galerie d'accès pentue menant à une partie du réseau souterrain d'altimétrie inférieure renvoie à une fonction de puisard, servant à capter les eaux pluviales venant de la surface, empêchant une inondation générale de tout le réseau nord-ouest du souterrain, fortement préjudiciable pour son utilisation.

Vivier Daniel et Autissier Anne

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Mazaire

L'intervention archéologique de diagnostic concerne une petite parcelle en lanière, au lieu-dit Mazaire, sur la rive gauche de la Gartempe, au pied d'un versant calcaire. Les vestiges mis au jour concernent les périodes protohistorique, antique et médiévale.

Pour la Protohistoire, outre des vestiges céramiques et lithiques démobolisés sur la pente, une grande fosse est datée typologiquement de la phase ancienne du Bronze final IIIb, entre 950 et 900 av. J.-C. Si les contraintes liées aux plantations existantes sur l'emprise n'ont pas permis d'étendre l'exploration archéologique aux abords de cette structure, les nombreux vestiges qu'elle contient sur le seul quart fouillé (136 tessons pour 13 formes) et les tessons protohistoriques présents dans les colluvions semblent pouvoir appuyer la possibilité d'une implantation protohistorique importante sur le secteur. La structure du calcaire du versant qui longe à l'ouest l'emprise du projet est en outre susceptible d'accueillir des grottes et abris (non discernables aujourd'hui) qui auraient pu constituer des lieux d'accueil particulièrement favorables à une implantation humaine, que ce soit pour la période considérée comme pour les périodes antérieures, voire postérieures.

Les vestiges mobiliers antiques ont été mis au jour dans un fossé situé dans la moitié est de l'emprise et dans les colluvions. Pour le fossé, les quelques vestiges céramiques et de terre cuite architecturale (tuiles) présents sont associés à des blocs calcaires rapportés

et pourraient, de ce fait, avoir fait l'objet d'un apport déconnecté chronologiquement du fonctionnement de la structure. Toutefois, l'état des vestiges céramiques est plutôt bon et permet de suggérer, dans l'hypothèse d'un apport secondaire, leur apport depuis une position primaire. Dans l'hypothèse d'une connexion chronologique entre les vestiges mobiliers datant et le fossé, il pourrait s'agir d'un fossé parcellaire situé à proximité d'une zone habitée.

Au Moyen Âge, outre deux fragments de céramique du haut Moyen Âge isolés dans une structure, un petit ensemble de trous de poteaux aux abords d'une plaque foyère sont regroupés sur une cinquantaine de mètres carrés bordés à l'est par un fossé, sur la partie haute de l'emprise. Les structures archéologiques, qui apparaissent pour certaines dès la couche de labours, semblent avoir été préservée de l'érosion par la présence de gros blocs de calcaire. C'est dans le fossé que les quelques vestiges céramiques du X^e-XII^e siècles ont été mis au jour.

Bien que les témoins de ces différents moments de fréquentation soient dans l'ensemble assez ponctuels, avec pour les périodes les plus anciennes une unique structure par période et pour la plus récente quelques structures resserrées dans l'espace, ils révèlent la préservation, sur la rive droite de la Gartempe, des vestiges de multiples fréquentations humaines.

Connet Nelly

SAINT-SAVIN

4 rue des Tanneries

La création de points d'apport collectif pour les ordures ménagères et l'installation de colonnes enterrées a motivé une prescription de diagnostics sur deux sites dans la ville de Saint-Savin. L'un des deux, situé à l'intérieur de la ville médiévale, correspond à l'emplacement d'une balance publique. Le site ayant

déjà été décaissé, la prescription a été levée. Le second, rue des Tanneurs, se situe au nord de la ville, hors les murs. Il a livré des vestiges épars récents : remblais, tas de cailloux, crâne de bovidé isolé et un mur (?) le long de la berme nord-est.

Bâtty Pierre

TERCÉ

La Popelinière

Le projet de construction d'un lotissement a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. La prescription de diagnostic concerne l'intégralité de la parcelle ZM 451 et porte sur une superficie de 7 864 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 13 au 15 janvier 2022. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques dont certains ont fait l'objet de travaux d'archéologie préventive, tels que l'occupation

du Néolithique ou de l'âge du Bronze de la Fouillouse (EA 16 287 0515), les enclos du premier âge du Fer du Pré Caillet (EA 16 287 0030) ou encore l'enclos laténien de la Cabirotte au sud-est (EA 16 287 0029).

Les cinq tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 942 m², soit 12 % de la superficie totale de la parcelle. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de la Fouillouse n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Moutarde Bénédicte

VALDIVIENNE

Rue Lavalette

Le diagnostic a révélé une parcelle vierge de toute occupation ancienne.

Vacher Catherine

VAUX-SUR-VIENNE

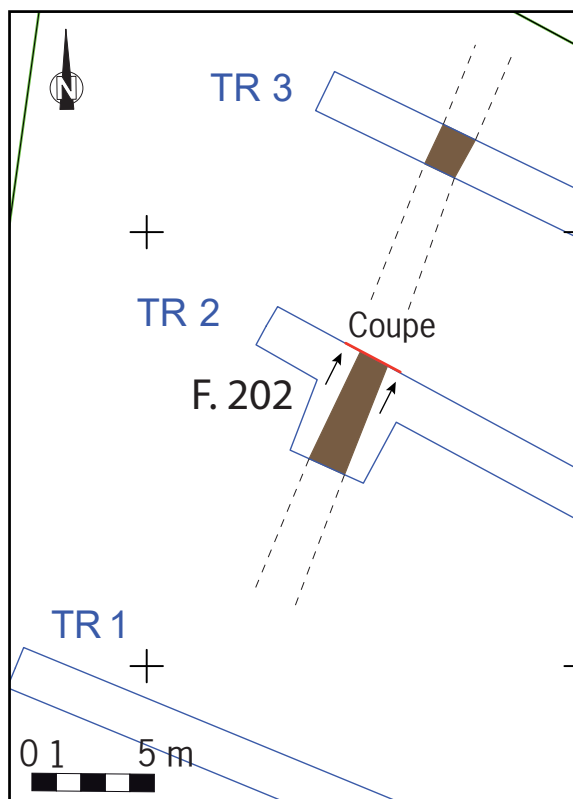
Rue du port

L'intervention archéologique est liée à un projet de construction d'une maison individuelle, au sud-est de Vaux-sur-Vienne, entre la D76 et la rue des Hautes Varennes, nommée rue du Port. Le projet, d'une surface de près de 1 450 m², se présente en position de vallon et accuse une pente de 4,4 % vers le sud-est, en direction de la vallée de la Vienne.

Les investigations archéologiques menées sur ce projet n'ont pas conduit à la découverte de vestiges

structurés. L'unique vestige mobilier découvert se situe en position secondaire. La seule structure avérée découverte pourrait correspondre à une délimitation de parcellaire ou à un fossé de drainage d'âge récent, non fossilisée dans le paysage.

Pelmoine Thomas



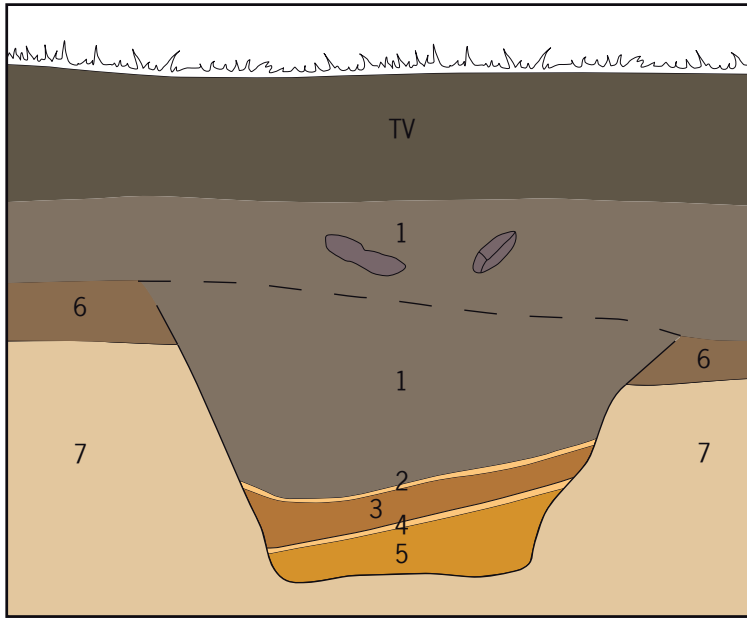
- US 1 : Limon argileux brun à cailloutis de calcaire et de silex (0,5-2 cm).
Présence de blocs de silex et partie sommitale ?
 - US 2 : Limon sableux jaune calcaire.
 - US 3 : Argile brune à cailloutis calcaire.
 - US 4 : Limon sableux jaune calcaire.
 - US 5 : Argile brune à rares cailloutis.
 - US 6 : Argile brune à orangée à cailloutis et gélifractions.
 - US 7 : Cailloutis calcaire dans une matrice calcaire sableuse jaune.
Démantelée en partie supérieure.
-  : Pierre

F. 202
Coupe NO/SE

57,390 m _
NGF

57,094 m NO
NGF — ⊕

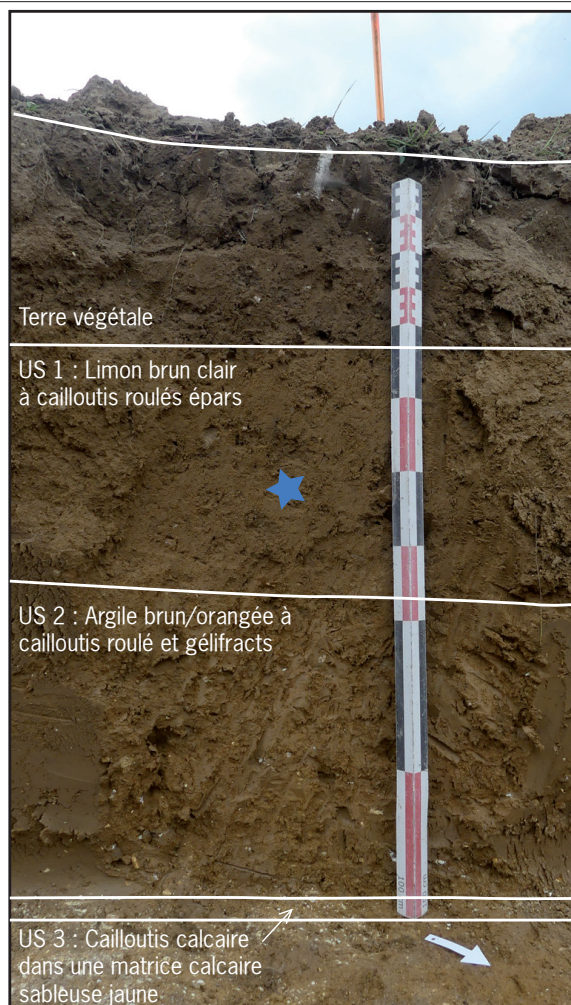
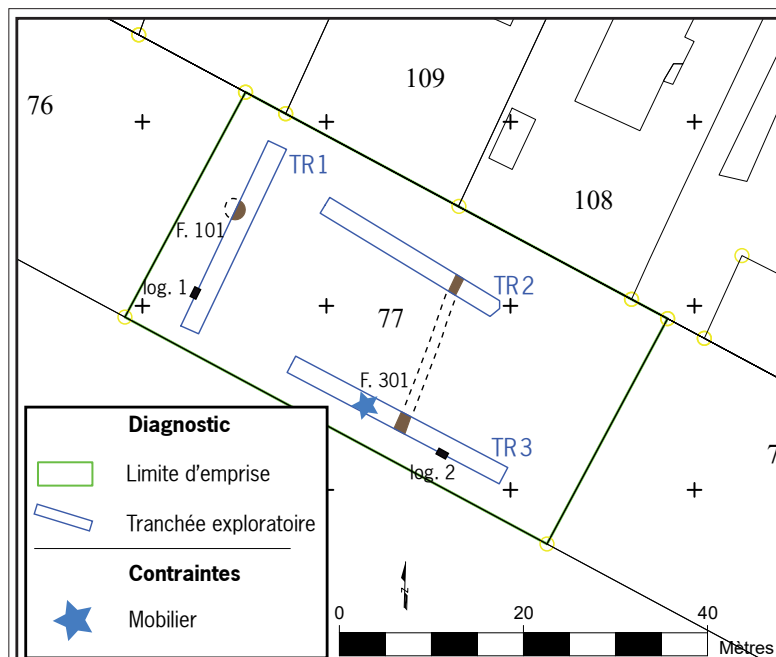
SE
⊕



Relevé N. Connet et T. Pelmoine / DAO T. Pelmoine

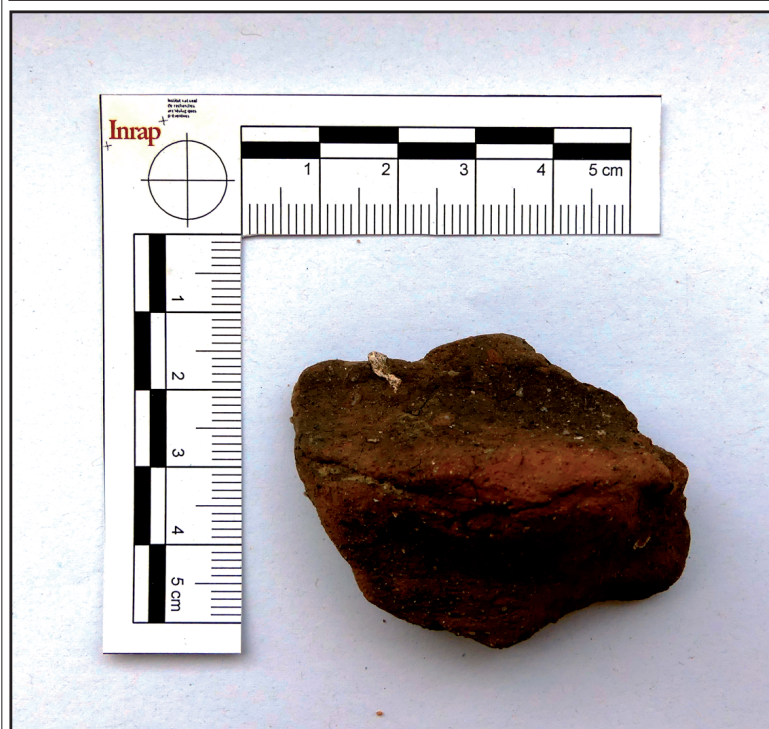
Ech 1:20
0 0,2 1 m

VAUX-SUR-VIENNE, rue du Port, plan et coupe du fossé F. 202 (relevé N. Connet et T. Pelmoine, clichés et DAO T. Pelmoine)



Tranchée 3 - log. 2

Tranchée 3 - US. 1



VAUX-SUR-VIENNE, rue du port, plan masse, coupe stratigraphique du log. 2 et mobilier découvert dans le diagnostic (clichés et DAO T. Pelmoine)

NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 2

N°					N°	P.
207755	CIVAUX, GOUX, LUSSAC-LES-CHÂTEAUX et MAZEROLLES	Prospection archéologique sur le projet de contournement routier de la RN 147	CONNET Nelly	INRAP	PRD	426
207806	LENCLOÎTRE, VENDEUVRE-DU-POITOU, OUZILLY, DOUSSAY, CERNAY et SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE	Prospection recherche diachronique	MUNCH Marcel	BEN	PRD	426

Époque contemporaine

CIVAUX, GOUX, LUSSAC-LES-CHÂTEAUX ET MAZEROLLES Prospection archéologique sur le projet de contournement routier de la RN 147

La prospection pédestre réalisée sur le projet de contournement de Lussac-les-Châteaux avait pour but d'identifier les secteurs à sensibilité archéologique particulière, d'en dresser le potentiel et de proposer des méthodes d'investigation de terrain adaptées en vue du futur diagnostic d'archéologie préventive. Ce tracé d'environ 8 km de longueur contourne par le sud-ouest la ville de Lussac-les-Châteaux et traverse alors plusieurs

zones karstiques potentiellement susceptibles de livrer des occupations préhistoriques. Les trois vallées et le vallon situés sur l'emprise du tracé ont fait l'objet d'observations géologiques par un karstologue. Sur ces secteurs, des cavités sont suspectées en plusieurs endroits et nécessiteront une approche spécifique appuyée par des mesures géophysiques.

Connet Nelly

Préhistoire

LENCLOÎTRE, VENDEUVRE-DU-POITOU, OUZILLY, DOUSSAY, CERNAY ET SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE Prospection recherche diachronique

Je prospecte régulièrement les labours sur la région de Lencloître dans le 86, activité pour laquelle j'ai une autorisation délivrée par le service régional de l'archéologie, à qui je rends compte chaque année de mes résultats.

■ Au sud de Lencloître (fig.1)

Il y a trois ans, à mon arrivée dans la région, j'ai trouvé un demi-biface dans un fossé en bord d'une route qui se situe en bas de pente sur Vendeuve-du-Poitou.

En observant les labours de cette pente, j'ai trouvé de nombreux déchets de taille, d'éclats à bulbes épais, d'éclats Levallois, bifaces (des centaines de pièces) et autres nucléus. Du matériel n'est plus en place mais en grande quantité, sur une zone d'environ 2,4 ha. Trois endroits en particulier montrent une concentration évidente de bifaces, nucléus et une quantité importante de déchets de taille. Le matériel est souvent dégradé par le travail de la terre. Il y a quelques indices néolithiques

avec des morceaux de haches polies très éparses (6 ou 7 fragments).

■ **Au sud-ouest de Lencloître (fig.2)**

Sur Ouzilly, matériel en abondance surtout de la période Paléolithique. Noter les deux haches polies entières ainsi qu'une pointe de poignard trouvées qui pourraient suggérer une présence néolithique sur cet endroit.

■ **Plusieurs zones ont été repérées au Nord et Ouest de Lencloître (Fig.3)**

Très proche de Lencloître, à La Reculée, du matériel paléolithique a été ramassé à savoir environ 20 bifaces et quelques autres outils (pointes ou grattoirs) récoltés sur 3 saisons de prospection. Le matériel est plus ou moins marqué de sa rencontre avec les outils de l'agriculture. À noter, une pointe sur lame de 9,5 cm très bien conservée.

■ **Plus au nord-ouest de Lencloître**

Trois secteurs (sur Doussay et Cernay) ont été visités montrant une présence néolithique significative ainsi que des périodes plus anciennes (Exceptionnellement un biface et de rares gros éclats avec bulbes épais). De nombreuses trouvailles néolithiques jonchent le sol sur une surface de 2 ha en proximité du petit cours d'eau, Lenvigne. Ce mobilier se caractérise entre autres par des armatures de pointes perçantes et tranchantes néolithiques, de nombreuses lames ou lamelles, morceaux de poignard, grattoirs, fragments de haches

polies ainsi que des morceaux de meules et broyeurs. Beaucoup de déchets de jaspe de Vélèche sur la zone et de très rares éclats retouchés en cette matière ont également été observés. (fig.4)

Également sur Doussay, à quelques kilomètres du précédent, un second endroit qui recèle des outils néolithiques (armature de flèche, grattoirs, morceau de poignard...). Une particularité de cet endroit, les éclats de jaspe de Vélèche se trouvent en abondance. (fig.5)

■ **Cernay (fig.6)**

Des fragments de haches polies et 2 haches entières ont été collectées sur la commune de Cernay, avec pas mal d'éléments vraisemblablement plus anciens. Plusieurs racloirs convergents ont été trouvés dans un secteur assez restreint ayant une similitude assez surprenante.

■ **À l'est de Lencloître (fig.7)**

À Saint-Genest-d'Ambière se mêlent Paléolithique et Néolithique. Pour le Paléolithique, une abondante série d'éclats ainsi qu'une série de grattoirs épais ont été observées. Une belle pointe de cette époque a également été trouvée.

Pour le Néolithique de nombreux déchets de taille, des armatures perçantes et tranchantes, des fragments de haches et de poignards ainsi que quelques percuteurs jonchent les labours. Il y a aussi du jaspe de Vélèche dans les éclats ramassés.

Munch Marcel



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4



Figure 5



Figure 6

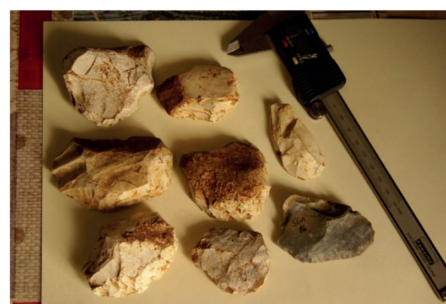


Figure 7

LENCLOITRE, PRD, mobilier vu lors des prospections (clichés : M. Munch)